

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



SERVICE DE DÉFENSE
INCENDIE ET SECOURS
RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS

sdisnv.ch



TABLE DES MATIÈRES

I. Avant-propos	4	4. Logistique	35
II. Vision, mission, objectifs et valeurs	5	4.1 Personnel	35
0. Gouvernance	7	4.2 Infrastructures	35
0.1 Le Conseil intercommunal (CI)	7	4.3 Véhicules	36
0.2 La Commission de gestion (Coge)	8	4.4 Matériel	36
0.3 Le Comité de direction (Codir)	8	5. Partenaires	39
0.4 L'État-major (EM)	9	5.1 Un réseau de partenaires	39
0.5 Révision des statuts	9	5.2 Comptoir Nord vaudois	39
1. Personnel	11	5.3 Label « Employeur partenaire des sapeurs-pompiers »	39
1.1 Effectif global	11	5.4 Couverture médiatique	40
1.2 Promotions et nominations	12	6. Système d'information et communication	41
1.3 Désignations	12	7. Formation	45
1.4 Anciennetés	14	7.1 Organisation du domaine F7	45
1.5 Départs	15	7.2 Formation de base	45
1.6 Recrutement	17	7.3 Formation PR	47
2. Renseignement	19	7.4 Auto	52
2.1 Répondants renseignement	19	7.5 Formation des cadres	52
2.2 Géoportail	19	7.6 Formation des spécialistes	53
3. Opérationnel	21	7.7 Instructeurs fédéraux	55
3.1 Défense incendie et secours	21	7.8 Cours cantonaux et fédéraux	56
3.2 Service de prévention	28	8. Finances	
3.3 Police du feu	29	Rapport de gestion	cahier séparé
3.4 Autres prestations	32		

*Notre passion
à votre service!*

I. AVANT-PROPOS

Chères lectrices, chers lecteurs,

On ne pourra pas dire que l'année 2023 aura été de tout repos. Après un record du nombre d'interventions en 2022, un nouveau record est établi en 2023 avec 615 interventions (certes une modeste augmentation de quelques 2% par rapport à l'année précédente), mais surtout un record absolu en nombre d'heures d'intervention avec pour la première fois le passage de la barre des 10'000 heures. Et un peu plus d'un dixième de ces heures ont été effectuées entre le 13 et le 27 décembre dans le cadre de l'opération UMBRELLA 23, alors que le niveau du lac de Neuchâtel augmentait inexorablement.

Ainsi, la période habituellement propice au repos des troupes n'aura guère perduré. Le rythme a été intense durant toute l'année, entre sortie de situation de pénurie d'électricité, période de sécheresse durant l'été et inondations en fin d'année, les femmes et hommes du SDIS Nord vaudois n'ont certainement pas chômé. Qu'ils soient ici remerciés pour leur engagement crucial pour la sécurité de la région et de sa population, pour leurs actes citoyens quotidiens, pour leur abnégation, tout cela au détriment de leur vie de famille.

Le SDIS a débuté sa 11^e année d'existence en tenant – pour la première fois depuis 1'092 jours – son rapport annuel en présentiel devant plus de 300 personnes. Ceci a permis de passer en revue les années 2020, 2021 et 2022 et de partager un moment convivial avec celles et ceux qui n'avaient pas pu se voir depuis de nombreux mois.

Début mars, un incendie d'ampleur avec cinq personnes décédées dans des circonstances tragiques a

occupé une bonne partie du personnel durant plusieurs jours. Un premier choc émotionnel. En avril, notre camarade Serge Stehlé, sapeur-pompier permanent depuis de nombreuses années au sein du SDIS, est décédé des suites d'une longue maladie. Un second choc émotionnel. Mais la résilience prend le dessus, l'engagement des femmes et hommes du SDIS reste intact et les missions, quelles qu'elles soient, sont remplies à satisfaction.

Au niveau politique, le SDIS poursuit son développement avec le travail intense du Comité de direction durant l'année 2023 pour intégrer les jeunes sapeurs-pompiers comme un des buts du SDIS. Le travail aura payé, les communes membres ont accepté la modification et les JSP régionaux du Nord vaudois naîtront au 1^{er} janvier 2024.

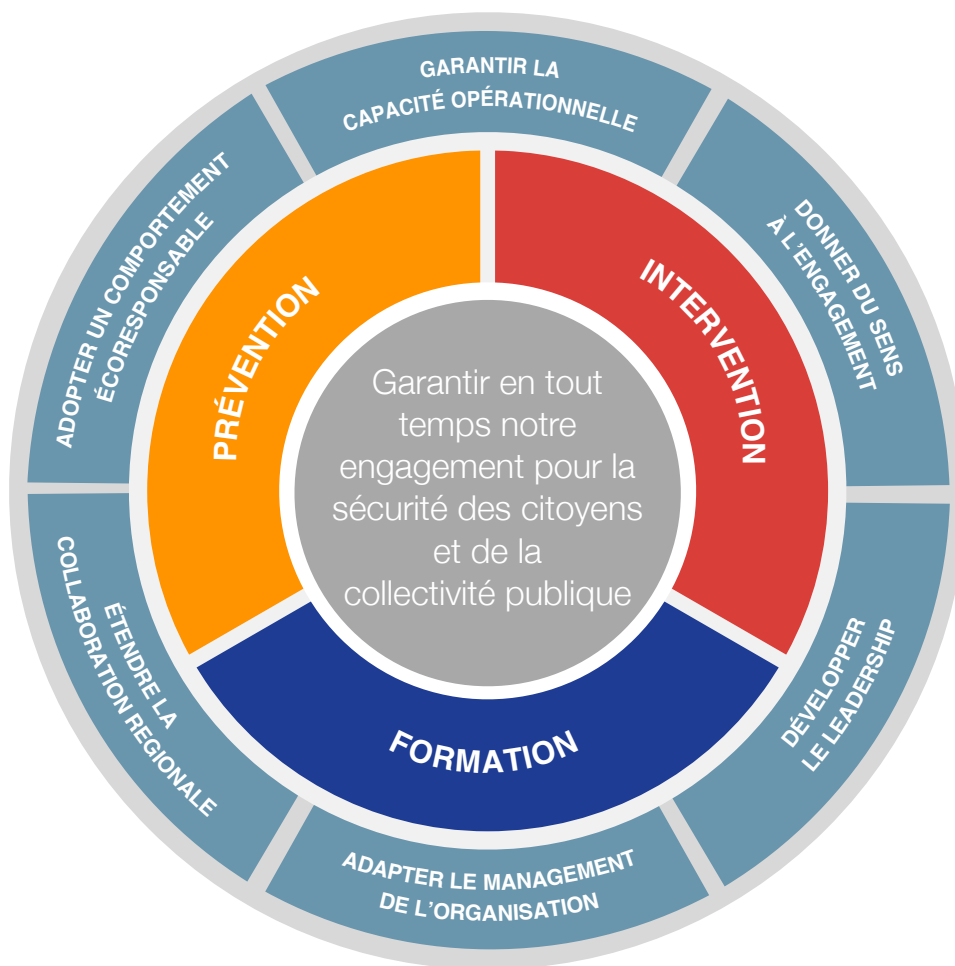
Et il y a tout le reste, la logistique, la formation, la communication, les promotions de personnel, tout ce qui est fait devant et derrière la scène pour garantir une capacité opérationnelle suffisante et pour assurer la pérennité de l'institution. Trop pour en parler dans un seul paragraphe, alors n'hésitez pas, allez vite découvrir toutes les activités du SDIS Nord vaudois dans les pages suivantes !

Comme à l'accoutumée, le chapitre 8 relatif aux finances fait l'objet d'un document indépendant du rapport d'activité, intitulé rapport de gestion. Ce dernier a été approuvé par le Conseil intercommunal lors de son assemblée du 23 mai 2024.

Le Comité de direction et l'État-major vous souhaitent une excellente lecture et se réjouissent de recevoir vos éventuels commentaires sur info@sdisnv.ch.



II. VISION, MISSION, OBJECTIFS ET VALEURS



NOS VALEURS

Les valeurs du SDIS régional du Nord vaudois constituent la culture de notre entreprise. Nos collaboratrices et collaborateurs s'y rattachent quotidiennement dans leur engagement et dans les prestations fournies à notre société et notre population.

- Esprit de camaraderie : promouvoir une saine ambiance basée sur le travail d'équipe et l'entraide permanente.
- Service à la population : comprendre les attentes de la collectivité publique, garantir notre état de préparation permanent et répondre aux sollicitations de nos citoyens avec les moyens adéquats afin d'assurer leur sécurité.
- Passion du métier : améliorer constamment nos connaissances et nos compétences par la formation de nos sapeurs-pompiers dans un état d'esprit ouvert, rechercher et développer de nouvelles pratiques et technologies.



O. GOUVERNANCE

O.1 LE CONSEIL INTERCOMMUNAL (CI)

À la fin de l'année 2023, le CI (40 membres) se compose des représentants suivants :

Membres	Jacques Taverney Belmont-sur-Yverdon	Xavier Pitteloud Bioley-Magnoux	François Jaquier Bonvillars
	Jean-Pierre Blanc Chamblon	Yves Guilloud Champagne	Olivier Poncet Champvent
	Sébastien Mercier Chavannes-le-Chêne	Thomas Weisflog Chêne-Pâquier	Sylvie Di Dario Cheseaux-Noréaz
	Christel Jaquet Concise	Vacant Corcelles-près-Concise	Philippe Zuppinger Cronay
	Julien Correvon Cuarny	Julie Schüpbach Démoret	Patrick Billaud Donneloye
	Nicolas Poncet Épendes	Josy-Christian Jeanneret Fiez	Lionel Tissières Fontaines-sur-Grandson
	Bernard Milliet Giez	Antonio Vialatte Grandson	Théophile Schenker Mathod
	Christian Cosendai Molondin	Pierre-Alain Lunardi Montagny-près-Yverdon	Ghyslaine de Blaireville Mutruz
	Sacha Guillet Novalles	Alain Portner Onnens	Olivier Schulé Orges
	Patrick Grin Pomy	Dany Vuillermet Provence	Vincent Despland Rovray
	Oxana Cholly Suchy	Tony Mangone Suscévaz	José Souto Treykovagnes
	Patrick Marrel Ursins	Maxime Fridelance Valeyres-sous-Montagny	Blaise Chapuis Valeyres-sous-Ursins
	Michael Tomov Villars-Epeney	Pierre Beuret Vugelles-la Mothe	Benoist Guillard Yverdon-les-Bains
	Philippe Moser Yvonand		
Secrétaire	Pénélope Escallier		

Le CI a tenu deux assemblées ordinaires et une assemblée extraordinaire durant lesquelles les décisions suivantes ont été prises :

- Le 25 mai à Onnens : approbation du rapport de gestion 2022 et approbation des comptes 2022.
- Le 21 septembre à Corcelles-près-Concise : approbation du règlement d'organisation du Conseil intercommunal ainsi que la modification de l'annexe 1 au règlement de l'association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la ré-

gion du Nord vaudois et approbation du budget 2024. La nouvelle secrétaire du CI a aussi été élue en la personne de Pénélope Escallier. Madame Valérie Outemzabet aura œuvré comme secrétaire du CI depuis le 30 octobre 2012, soit durant 11 ans. Le Président l'a chaleureusement remerciée.

- Le 20 décembre à Yverdon-les-Bains : approbation du règlement du Groupe des Jeunes sapeurs-pompiers régionaux du Nord vaudois. Le Président Patrick Grin et le Vice-président Pierre-Alain Lunardi ont aussi été réélus pour une année.

0.2 LA COMMISSION DE GESTION (COGE)

La Coge est composée de :

Président	Yves Guilloud Champagne
Membres	Jacques Taverney Belmont-sur-Yverdon
	Olivier Poncet Champvent
	Patrick Billaud Donneloye
	Tony Mangone Suscévaz

La Coge a rencontré le Codir à trois reprises, soit le 11 avril, le 7 août et le 21 novembre pour traiter des différents préavis. Elle s'est réunie le 18 avril et le

15 août pour l'étude et la proposition des différents préavis.

0.3 LE COMITÉ DE DIRECTION (CODIR)

Le Codir est composé comme suit :

Président	 Christian Weiler Municipal • Yverdon-les-Bains Service de la sécurité publique et de défense incendie et secours
Vice-président	 Hervé Kemmling Municipal • Giez Infrastructures et travaux publics
Membres	 Pierre Dessemontet Syndic • Yverdon-les-Bains Secrétariat général, Service des finances et de l'informatique
	 Francesco Di Franco Municipal • Grandson Écoles et sécurité
	 Alexandre Lecourtier (jusqu'au 20.12.2023) Municipal • Yvonand Domaines, forêts, plages, pompiers et PCi
	 Laura Marques (dès le 20.12.2023) Municipale • Yvonand Services industriels, eaux, épuration, gaz, électricité
	 Jean-Claude Ruchet Municipal • Yverdon-les-Bains Service de la jeunesse et de la cohésion sociale
	 Brenda Tuosto (jusqu'au 21.09.2023) Municipale • Yverdon-les-Bains Service des travaux et de l'environnement, mobilité
	 François Armada (dès le 21.09.2023) Municipal • Yverdon-les-Bains Service des bâtiments, Jumelages et Sports et de l'activité physique
Secrétaire hors comité	Barbara Giroud

Le Codir s'est réuni à sept reprises en 2023. Il a déposé les six préavis suivants :

- 23.01 du 28 avril concernant le rapport de gestion 2022
- 23.02 du 28 avril concernant les comptes 2022
- 23.03 du 25 août concernant l'adoption du règlement d'organisation du Conseil intercommunal
- 23.04 du 25 août concernant la modification de l'annexe 1 au règlement de l'association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois

- 23.05 du 25 août concernant le budget 2024
- 23.06 du 17 novembre concernant l'adoption du règlement du Groupe des Jeunes sapeurs-pompiers régionaux du Nord vaudois

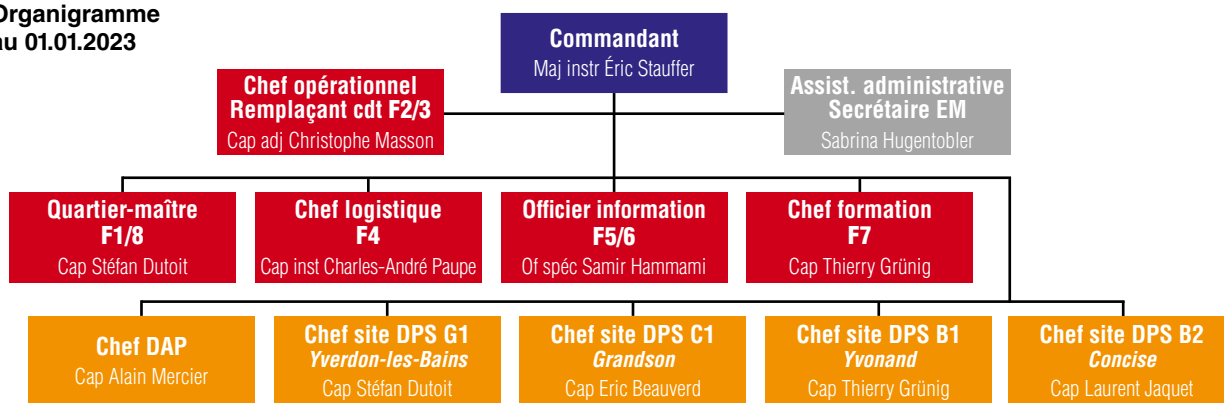
Le Codir a procédé à la promotion d'un officier en fin d'année.

Le Codir a aussi participé, avec le Commandant, le Chef DAP et les chefs de section DAP, aux soirées annuelles de rencontre avec les communes des quatre secteurs DAP en date des 1^{er}, 8, 15 et 22 mars.

0.4 L'ÉTAT-MAJOR (EM)

En 2023, l'État-major s'est réuni à 11 reprises en séances ordinaires, en sus d'une séance extraordinaire dans le cadre de l'opération de recrutement. Sa composition est restée inchangée en 2023 et se présente comme suit :

**Organigramme
au 01.01.2023**



0.5 RÉVISION DES STATUTS

En 2023, le Codir a mis la priorité à l'intégration des JSP par une modification des buts du SDIS sous forme d'avenant aux statuts, avec succès. Fin 2023, le Codir a présenté sa stratégie en vue d'une nouvelle tentative de révision complète des statuts. Dans ce cadre, sur la base des retours des communes lors du refus de la pre-

mière révision, il a proposé de nouvelles modifications sur la représentation des communes au sein de l'organe exécutif, la répartition du pouvoir démocratique au sein de l'organe législatif et sur la péréquation financière du SDIS. Un nouveau processus de consultation est prévu pour lancement courant 2024.

Notre passion à votre service

2'692 ANNÉES D'EXPÉRIENCE CUMULÉES SUR L'ENSEMBLE DES MEMBRES DU SDIS

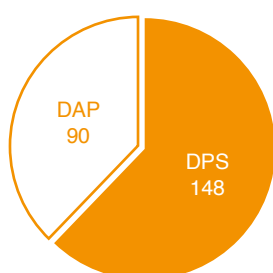
11.3 ANS D'ANCIENNETÉ MOYENNE

37.1 ÂGE MOYEN DU SAPEUR-POMPIER

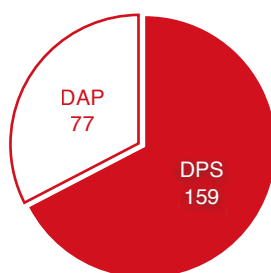
12.9% DE FEMMES INCORPORÉES

Statistiques au 31.12.2023

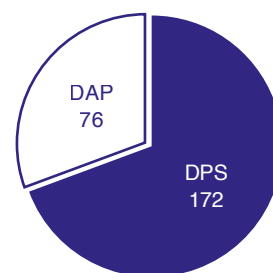
ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DU SDIS ENTRE 2022 ET 2024



1.1.2022

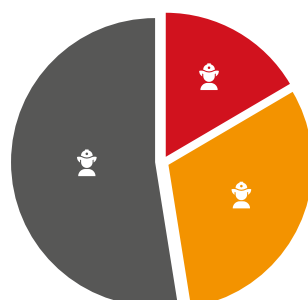


1.1.2023

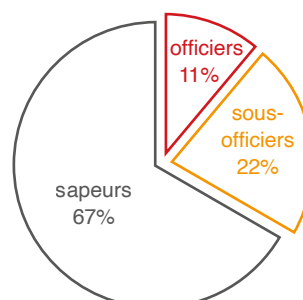


1.1.2024

PROPORTION DES CADRES AU SEIN DU SDIS



SDIS

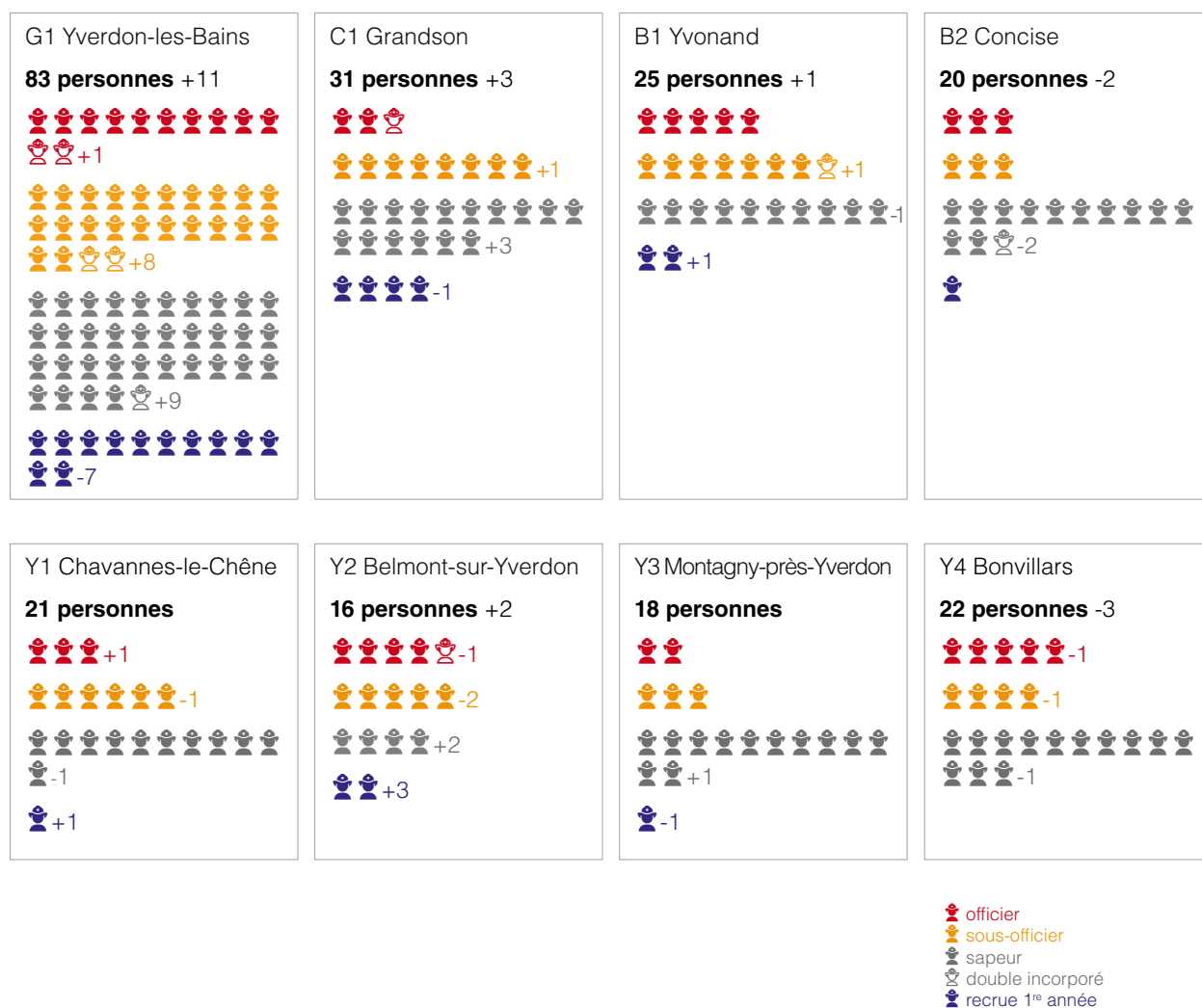


Standard ECA

1. PERSONNEL

1.1 EFFECTIF GLOBAL

Les tableaux suivants représentent l'effectif au 01.01.2023 avec indication des mouvements pris en compte jusqu'au 01.01.2024, i.e. en tenant compte des promotions².



En 2023, le nombre de départs a atteint un niveau bas record, ce qui est un signe positif de fidélisation au sein de l'institution. Seules 20 personnes ont quitté le SDIS (soit un turnover inférieur à 8.9%), dont 12 personnes du DPS et 8 du DAP. Il s'agit d'une diminution de 33% comparé à 2022 qui avait vécu 30 départs.

L'effectif global au 01.01.2024 s'élève à 235 sapeurs, soit une augmentation de 8 personnes par rapport au 01.01.2023. Avec le peu de départs enregistrés, l'effectif

du DPS est encore renforcé. A contrario, la situation est plus difficile avec l'effectif du DAP qui continue à très légèrement diminuer. Il convient de noter que cette tendance est observée au niveau cantonal.

La stabilité de l'effectif DPS est surtout maintenue grâce à l'augmentation annuelle au sein du site DPS G1. L'engagement, pour s'engager en tant que sapeur-pompier, semble être proportionnel au nombre d'interventions effectuées dans chaque organe d'intervention.

² Afin d'obtenir les chiffres exacts, il convient de tenir compte des double-incorporés comptés dans l'effectif total.

1.2 PROMOTIONS ET NOMINATIONS

En 2023, 17 personnes ont été promues et 6 nommées comme suit :

Liste des promotions

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Promu au grade de
Lt instr	Prontera	Michaël	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Plt instr
Sgt	Girardet	Yves	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	Sgt chef
Cpl	Da Costa	Manuel	DPS	B1 Yvonand	Sgt
Cpl	Guilloud	Julien	DAP	Y4 Bonvillars	Sgt
App	Bannier	Hermeline	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Cpl
App	Bassin	Michaël	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Cpl
App	Bugnon	Quentin	DPS	B1 Yvonand	Cpl
App	Das Neves	Sarah	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Cpl
App	Fonseca	Paulo	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Cpl
App	Gomes	André	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Cpl
App	Pidoux	Coralie	DPS	C1 Grandson	Cpl
App	Schär	Joel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Cpl
Sap	Briquet	Edouard	DPS	C1 Grandson	App
Sap	Frossard	Bryan	DPS	B1 Yvonand	App
Sap	Gonin	Xavier	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	App
Sap	Imboden	Johan	DPS	C1 Grandson	App
Sap	Jaquet	Raphaël	DPS	C1 Grandson	App

Liste des nominations

Grade	Nom	Prénom	DBC/Dét.	Site/section	Fonction
Plt	Malherbe	Sylvain	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Chef de section DAP
Lt	Hess	Daniel	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Chef d'intervention DAP
Four	Tellenbach	Sonia	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	Cheffe de section DAP avec le grade de Lt
Sap	Von Martini	Simon	DAP	Y4 Bonvillars	Fourrier
App	Stickney	Patrick	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Fourrier
Sgt	Girardet	Yves	DAP	Y1 Chavannes-le-Chêne	Chef d'intervention DAP avec le grade de Sgt chef

1.3 DÉSIGNATIONS

L'État-major a procédé à la désignation des 86 fonctions suivantes :

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Nommé à la fonction de
Cpl	Grandjean	Fabian	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Astier	Salomé	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Borno	Alois	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Carrard	Robin	DPS	B1 Yvonand	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Collet	Méline	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Estienne	Nicolas	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Goguelet	Anthony	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Sap	Heer	Philippe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Sap	Kamber	Leo	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Sap	Ledda	Anthony	DPS	B1 Yvonand	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Montois	Karl	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Paillard	Jonathan	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Payard	Audrey	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur véhicule léger

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Nommé à la fonction de
Sap	Piguet	Ella	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Pinto	Diogo	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Primini	Arlina	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Salamanca	Carlos	DPS	B1 Yvonand	Candidat conducteur véhicule léger
Sap	Savary	Tifany	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Senderovic	Ahmedin	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Rec	Tramier	Sébastien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur véhicule léger
Sap	Briquet	Edouard	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur poids-lourd
Sap	Campiche	Eduardo	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur poids-lourd
Sap	Canna	Steve	DPS	C1 Grandson	Candidat conducteur poids-lourd
Sap	Heer	Philippe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur poids-lourd
Sap	Maure	Sébastien	DPS	B1 Yvonand	Candidat conducteur poids-lourd
Cpl	Reymond	Jules	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur poids-lourd
Sap	Stauffer	Yohan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur poids-lourd
Sap	Wolf	Gabriel	DPS	B1 Yvonand G1 Yverdon-les-Bains	Candidat conducteur poids-lourd
App	Gomes	André	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat machiniste échelle automobile
Cpl	Grandjean	Fabian	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat machiniste échelle automobile
Cpl	Marchand	Yoan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat machiniste échelle automobile
Cpl	Rossi	Mirco	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat machiniste échelle automobile
Sap	Bindith	Julien	DPS	B2 Concise	Candidat PAPP
Sap	Canna	Steve	DPS	C1 Grandson	Candidat PAPP
Sap	Crevoisier	Jolan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat PAPP
Sap	Czàka	Matthieu	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat PAPP
Sap	Gerbex	Nathan	DPS	C1 Grandson	Candidat PAPP
Sap	Grosjean	Gislain	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat PAPP
Sap	Heer	Philippe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat PAPP
Sap	Lederrey	Yann	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat PAPP
Sap	Alderisio	Luca	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon G1 Yverdon-les-Bains	Candidat échelon I
Sap	Binggeli	Steven	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	Candidat échelon I
Sap	Briquet	Edouard	DPS	C1 Grandson	Candidat échelon I
App	Dyens	Benjamin	DPS	C1 Grandson	Candidat échelon I
Of spéc	Hammami	Samir	DPS	B1 Yvonand	Candidat échelon I
Sap	Imboden	Johan	DPS	C1 Grandson	Candidat échelon I
App	Chérif	Kasdi	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Candidat échelon I
Sap	Von Martini	Simon	DAP	Y4 Bonvillars	Candidat échelon I
Sgt	Buchs	Yann	DPS	B1 Yvonand	Candidat échelon II
Cpl	Monney	Loïc	DPS	C1 Grandson	Candidat échelon II
Sgt	Sauser	Philippe	DPS	B1 Yvonand G1 Yverdon-les-Bains	Candidat échelon II
App	Das Neves	Sarah	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Opérateur élévateur à timon
Sap	Durussel	Quentin	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Opérateur élévateur à timon
App	Dyens	Benjamin	DPS	C1 Grandson	Opérateur élévateur à timon
App	Fonseca	Paulo	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Opérateur élévateur à timon
Sap	Maure	Sébastien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Opérateur élévateur à timon
Cpl	Monney	Loïc	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Opérateur élévateur à timon
Sgt	Sandoz	Mathieu	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Opérateur élévateur à timon
Sap	Wolf	Gabriel	DPS	B1 Yvonand G1 Yverdon-les-Bains	Opérateur élévateur à timon
Sap	De Pietro	Athina	DPS	C1 Grandson	Conducteur véhicule léger

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Nommé à la fonction de
Sap	Grosjean	Gislain	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur véhicule léger
Sap	Jeanneret	Céline	DAP	Y4 Bonvillars	Conducteur véhicule léger
Sap	Lauper	Alicia	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur véhicule léger
Sap	Loperetti	Christophe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur véhicule léger
Sap	Maure	Sébastien	DPS	B1 Yvonand	Conducteur véhicule léger
Sap	Riboni	Enrico	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Conducteur véhicule léger
Sgt	Sandoz	Mathieu	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Formateur permis C1/118
Sgt	Riccio	Gerardo	DPS	B1 Yvonand	Formateur permis C1/118
Sap	Briquet	Edouard	DPS	C1 Grandson	Porteur d'appareil respiratoire (PAPR)
Sap	Kamber	Leo	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur d'appareil respiratoire (PAPR)
Cpl	Manzella	Joffrey	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur d'appareil respiratoire (PAPR)
App	Boivin	Alexandre	DPS	B2 Concise	Porteur d'appareil respiratoire (PAPR)
App	Bugnon	Guillaume	DPS	B1 Yvonand	Porteur d'appareil respiratoire (PAPR)
App	Bassin	Michaël	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Porteur d'appareil respiratoire (PAPR)
Sap	Maure	Sébastien	DPS	B1 Yvonand	Préposé matériel
Sap	Wolf	Gabriel	DPS	B1 Yvonand	Préposé matériel
Sap	Durussel	Quentin	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Machiniste échelle automobile
App	Rochat	Damien	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Machiniste échelle automobile
Cpl	Schär	Joel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Machiniste échelle automobile
Cpl	Lunardi	Pierre-Alain	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	Spécialiste antichute
Rec	Salamanca	Carlos	DPS	B1 Yvonand	Spécialiste audiovisuel
Sap	Genre	Emilie	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Spécialiste communication
Sap	Ledda	Anthony	DPS	B1 Yvonand	Spécialiste IT
Rec	Salamanca	Carlos	DPS	B1 Yvonand	Spécialiste NAC
App	Schär	Joel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Opérateur Ydon 0
Sap	Vuilleumier	Valérieane	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	Opérateur Ydon 0

1.4 ANCIENNETÉS

Quarante membres du SDIS ont obtenu une reconnaissance pour ancienneté allant de 5 à 35 ans, pour un total d'exactement 490 ans.

Liste des anciennetés

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Ancienneté
Sap	Bioley	Florian	DPS	C1 Grandson	5
App	Boivin	Alexandre	DPS	B2 Concise	5
Sap	Dépierraz	Benjamin	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Sap	Despland	Romain	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Sap	Dupasquier	Gary	DPS	C1 Grandson	5
Sap	Durussel	Quentin	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Of spéc	Hammami	Samir	DPS	B1 Yvonand	5
Sap	Langone	Jérôme	DPS	C1 Grandson	5
Sap	Malandjou	Alain	DAP	Y1 Chavannes-les-Chêne	5
Cpl	Marchand	Yoan	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Sap	Savary	Steven	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	5
Sap	Von Martini	Simon	DAP	Y4 Bonvillars	5
Sgt	Widmann	Christel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	5
Sap	Zehnder	Tim	DAP	Y3 Montagny-près-Yverdon	5
Cpl	Bossel	Joey	DPS	C1 Grandson	10

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Ancienneté
App	Chenau	Stéphane	DAP	Y4 Bonvillars	10
App	Compondu	Johan	DAP	Y4 Bonvillars	10
App	Däpp	Jean-Marc	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	10
App	Fleury	Daniel	DPS	B1 Yvonand	10
Cpl	Frossard	Kevin	DPS	B1 Yvonand	10
Sgt	Monney	Michaël	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	10
Cpl	Phengrasmy	Philippe	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	10
Sap	Poncet	Nicolas	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	10
Plt	Agazzi	Pierre-André	DAP	Y1 Chavannes-les-Chêne	15
App	Auchter	Anthony	DAP	Y1 Chavannes-les-Chêne	15
Four	Fasola	David	DPS	B2 Concise	15
Sgt chef	Gouveia	Luis Carlos	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	15
Cpl	Monney	Loïc	DPS	C1 Grandson	15
App	Stickney	Park	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	15
Sgt	Vuillermet	Dany	DPS	B2 Concise	15
App	Zasso	Luigi	DAP	Y1 Chavannes-les-Chêne	15
Cap	Beauverd	Eric	DPS	C1 Grandson	20
Plt instr	Gardon	Matthieu	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	20
Sgt	Lemos	Manuel	DPS	G1 Yverdon-les-Bains	20
Sap	Savary	Nicolas	DAP	Y1 Chavannes-les-Chêne	20
Plt	Tacheron	Yves	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	20
Sgt	Ziegler	Peter	DAP	Y1 Chavannes-les-Chêne	20
Cap	Kobi	Serge	DAP	Y4 Bonvillars	25
Sgt	Ravey	Sylvain	DAP	Y2 Belmont-sur-Yverdon	30
Cap	Mercier	Alain	DAP	Y1 Chavannes-les-Chêne	35

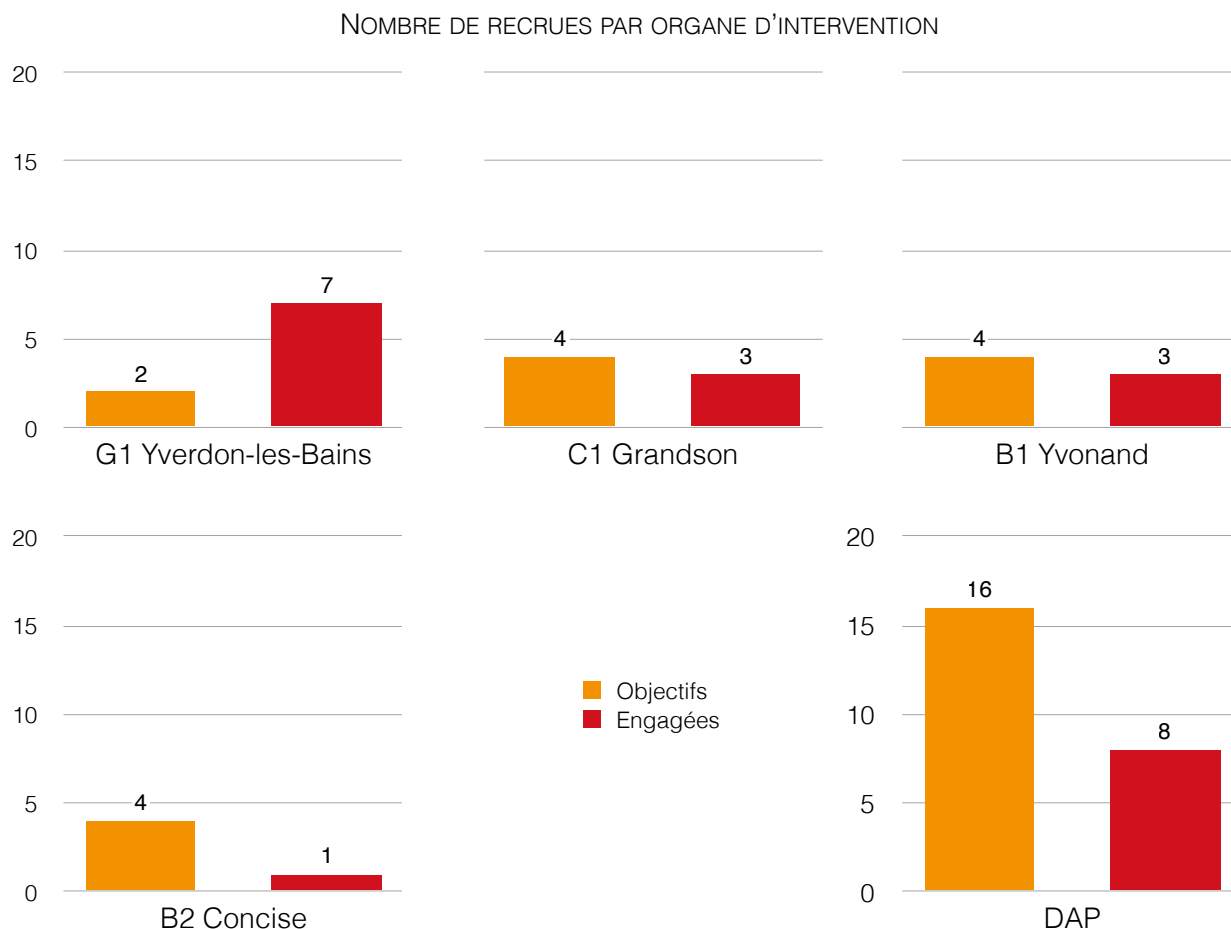
1.5 DÉPARTS

Grade	Nom	Prénom	Dét.	Site/section	Ancienneté
Rec	Jolidon	Quentin	DPS	B2	0
Rec	Reiser	Tiffany	DAP	Y1	0
Rec	Diatta	Boniface	DPS	G1	1
Sap	De Pietro	Athina	DPS	C1	1
Sap	Luginbühl	Vincent	DPS	B1	1
Sap	Martin	Gilles	DPS	B2	1
Sap	Jaquenoud	Marie-Laure	DPS	C1	2
Sap	Loperetti	Christophe	DPS	G1	3
Sap	Riboni	Enrico	DPS	G1	4
App	Boivin	Alexandre	DPS	B2	5
App	Tan	Sébastien	DPS	Y4	5
Sap	Berger	Lucien	DPS	G1	7
Sap	Mercier	Lucas	DPS	Y1	7
Cpl	Frossard	Kevin	DPS	B1	10
Cpl	Stehlé †	Serge	DPS	G1	24
Cap	Crausaz	Didier	DAP	Y4	29
Sgt	Ravey	Sylvain	DAP	Y2	30
Four	Arjalliet	James	DAP	Y4	33
Four	Marrel	Patrick	DAP	Y2	33
Cap	Magenat	Philippe	DAP/DPS	G1/Y2	33

CPL SERGE STEHLÉ
1966-2023



1.6 RECRUTEMENT



Ce sont 8'995 courriers personnalisés – vecteur le plus efficient pour attirer les futures recrues – qui ont été envoyés aux habitants âgés entre 25 et 40 ans des 40 communes du SDIS.

La soirée d'information du 2 novembre a à nouveau battu un record de participation avec 86 personnes présentes dans les 4 casernes DPS. Trente-sept personnes se sont présentées aux tests de sélection parmi lesquelles 22 ont été retenues avec une moyenne d'âge de 30.3 ans. Parmi ces personnes, deux sont des sapeurs-pompiers actifs directement incorporés et deux sont des jeunes sapeurs-pompiers incorporés en

FOBA 2. Malheureusement, seules 6 femmes (soit 27.3%) font partie des personnes retenues.

Il convient de préciser que pour le site d'Yverdon-les-Bains, les objectifs de recrutement ont été largement dépassés du fait qu'une grande partie des personnes destinées à ce site étaient disponibles pour intervenir durant la journée.

Les statistiques détaillées de la campagne de recrutement ont été produites et présentées au Conseil intercommunal en décembre.



2. RENSEIGNEMENT

2.1 RÉPONDANTS RENSEIGNEMENT

Les répondants renseignement au sein des différents organes d'intervention sont répartis comme suit :

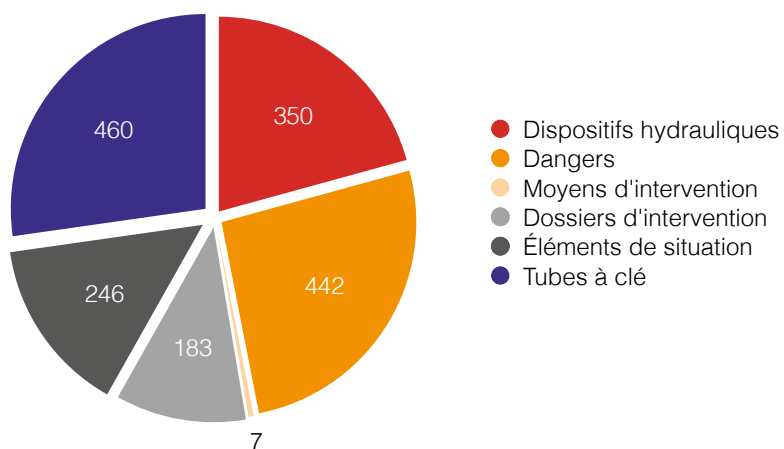
Grade	Nom	Prénom	Site
Cap adj	Masson	Christophe	G1 Yverdon-les-Bains
Cap	Dutoit	Stéfan	G1 Yverdon-les-Bains
Cpl	Stehlé	Serge	G1 Yverdon-les-Bains
Lt	Lüthi	Florian	C1 Grandson
Cap	Grünig	Thierry	B1 Yvonand
Civ	Pillonel	Jean-Luc	B1 Yvonand
Cap	Jaquet	Laurent	B2 Concise
Plt	Agazzi	Pierre-André	Y1 Chavannes-le-Chêne
Lt	Filipe	Paulo	Y2 Belmont-sur-Yverdon
App	Angelloz	Bruno	Y3 Montagny-près-Yverdon
Cap	Kobi	Serge	Y4 Bonvillars

Ces personnes ont pour mission de rechercher le renseignement utile à l'intervention sur le territoire de leur organe d'intervention, notamment sur les bâtiments détectés, les risques liés à la géographie, à certaines en-

treprises ou en relation avec des exploitations agricoles. Le renseignement est ensuite implémenté principalement dans les dossiers d'intervention et dans le géoportail.

2.2 GÉOPORTAIL

NOMBRE D'OBJETS SAISIS DANS LE GÉOPORTAIL PAR CATÉGORIE



10'332 HEURES D'INTERVENTION EN 2023

16 ANIMAUX SAUVÉS



6x



6x



2x



2x

78 LOCALITÉS DANS LESQUELLES LE SDIS EST INTERVENU

UNE INTERVENTION CHAQUE 14.4 HEURES

UNE POLLUTION CHAQUE 2.1 JOURS

UN INCENDIE CHAQUE 2.8 JOURS

UN CAS TECHNIQUE CHAQUE 4.4 JOURS

UNE ALARME AUTOMATIQUE CHAQUE 4.6 JOURS

UNE INONDATION CHAQUE 5.1 JOURS

UN SAUVETAGE CHAQUE 6 JOURS

UN CAS PIONNIER CHAQUE 3.7 SEMAINES

UN INCIDENT CHIMIQUE CHAQUE 4 MOIS

UN SERVICE DE GARDE CHAQUE 17.4 JOURS

3. OPÉRATIONNEL

3.1 DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS

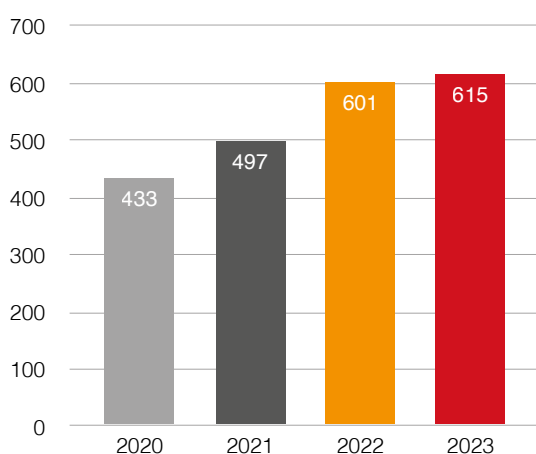
En 2023, le SDIS est intervenu sur 615 évènements⁴ (+2.3% par rapport à 2022), un nouveau record dans l'histoire moderne du SDIS. Ce nombre est largement supérieur à la moyenne des sept dernières années (472).

Le nombre d'heures d'intervention a aussi battu un record avec 10'332 heures (vs. 7'378 heures en 2022), soit une augmentation de 40% des heures. Une des rai-

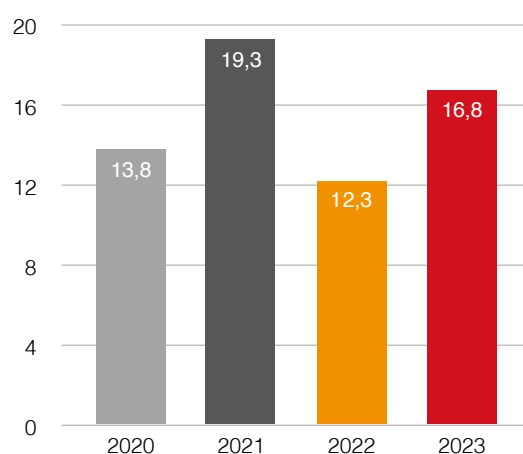
sons est l'occurrence de quatre évènements multiples⁵ générant un total de 1'499 heures d'intervention, dont l'opération UMBRELLA 23 due à la montée du niveau des eaux du lac de Neuchâtel en décembre. Le nombre moyen d'heures par intervention est remonté à 16.8 heures par intervention.

L'augmentation constatée en 2022 du nombre d'interventions s'est donc confirmée en 2023.

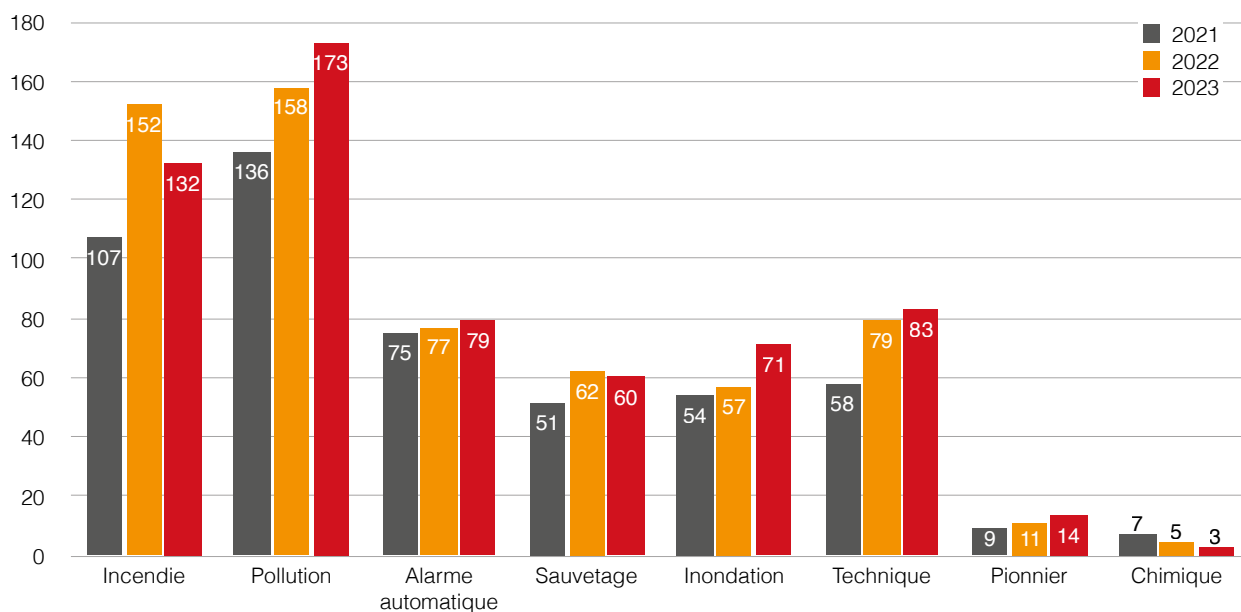
NOMBRE D'INTERVENTIONS



HEURES MOYENNES PAR INTERVENTION



DISTRIBUTION DES INTERVENTIONS PAR TYPE



⁴ Nombre d'évènements qui se sont produits pour lesquels le SDIS est intervenu, indépendamment du nombre d'organes d'intervention du SDIS qui ont été alarmés.

⁵ Lors d'évènements multiples, ceux-ci comptent comme une seule intervention.

Si globalement les chiffres sont proches de ceux de 2022, il convient de constater une diminution de 40% de cas chimiques, de 13% du nombre d'incendies, tandis que les cas pionnier sont en augmentation de 27%, les inondations de 25% et les pollutions de 9%. Un nouveau record du nombre de pollutions est établi en 2023.

Concernant les alarmes automatiques, le nombre est relativement stable et a presque recouvré son niveau d'avant la politique de levée de doute systématique

mise en place par l'ECA. Malheureusement, la proportion d'alarmes automatiques annulées – coûteuses pour le SDIS et démotivantes pour son personnel – reste très importante avec 33%. La proposition de solution de l'ECA est attendue avec impatience.

Le SDIS est intervenu sur 78 localités. Il convient de noter que la distribution par localité suit aussi les grandes lignes de la répartition démographique :

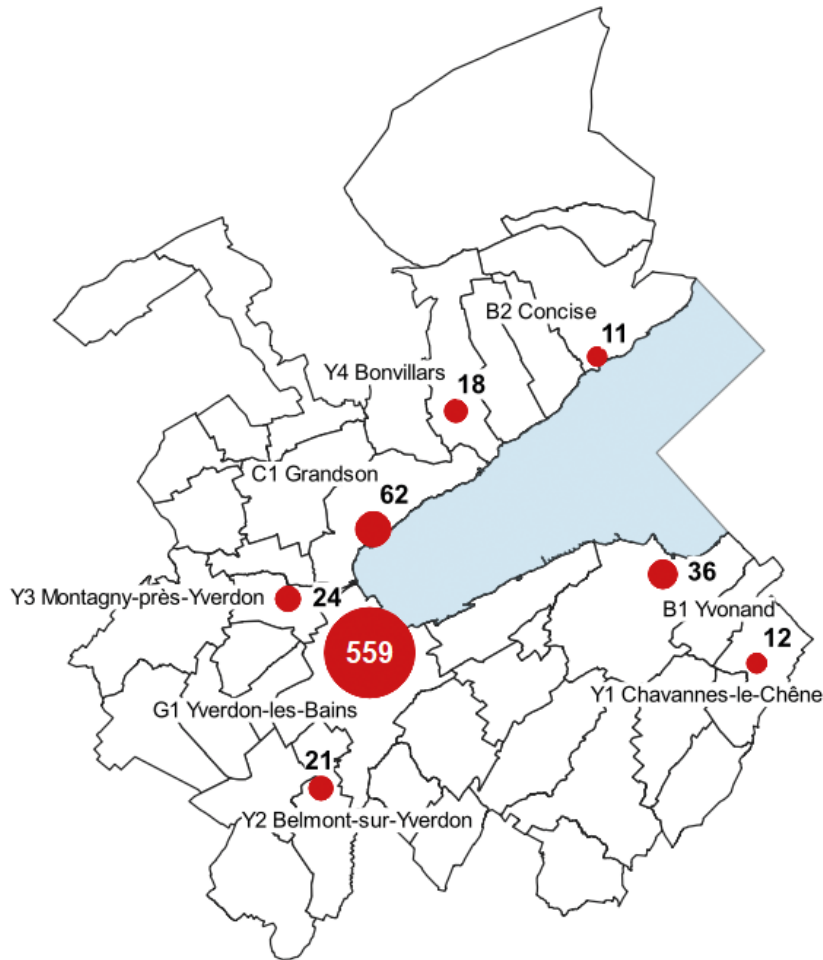
Lieu	Interventions
AGIEZ	1
AVENCHES	1
BALLAIGUES	3
BAULMES	2
BAVOIS	11
BELMONT-SUR-YVERDON	3
BERCHER	3
BIOLEY-MAGNOUX	3
BONVILLARS	1
BOTTENS	1
BULLET	1
CHAMBLON	4
CHAMPAGNE	9
CHAMPTAUROZ	1
CHAMPVENT	4
CHAVANNES-LE-CHÊNE	3
CHAVORNAY	10
CHÊNE-PÂQUIER	2
CHESEAUX-NORÉAZ	4
CHEVROUX	1
CONCISE	3
CORCELLES-PRÈS-CONCISE	6
CORCELLES-SUR-CHAVORNAY	2
COUVET	2
CRONAY	1
CROY	1
CUARNY	5
CUDREFIN	1
DÉMORET	1
DONNELOYE	4
ÉPENDES	8
ESSERTINES-SUR-YVERDON	3
ESSERT-PITTET	1
FEY	4
FIEZ	3
FONTAINES-SUR-GRANDSON	3
FOREL	1
GIEZ	4
GRANDCOUR	1
GRANDSON	30

Lieu	Interventions
GRESSY	1
LA VRACONNAZ	1
L'ABBAYE	2
LES RASSES	1
LIGNEROLLE	1
MATHOD	7
MAUBORGET	1
MOLONDIN	4
MONTAGNY-PRÈS-YVERDON	16
MONTCHERAND	1
MURIST	1
NEYRUZ-SUR-MOUDON	1
NOVALLES	1
ONNENS	5
OPPENS	1
ORBE	13
ORGES	4
PAILLY	3
PAYERNE	2
POMY	4
PROVENCE	2
RANCES	1
ROMAINMÔTIER	2
ROVRAY	3
RUEYRES	1
SAINTE-CROIX	14
SERGEY	1
SUCHY	5
SUSCÉVAZ	1
THIERRENS	2
VALEYRES-SOUS-MONTAGNY	3
VALLORBE	6
VAULION	1
VILLARS-BURQUIN	1
VILLARS-SOUS-CHAMPVENT	1
VUITEBOEUF	7
YVERDON-LES-BAINS	323
YVONAND	19
TOTAL	615

Un événement peut nécessiter l'intervention d'un ou plusieurs sites DPS avec une ou plusieurs sections DAP. Ainsi, les différents organes d'intervention du SDIS sont

sortis à 743 reprises (+8% par rapport à 2022). La carte ci-après montre la distribution des alarmes en fonction des organes d'intervention :

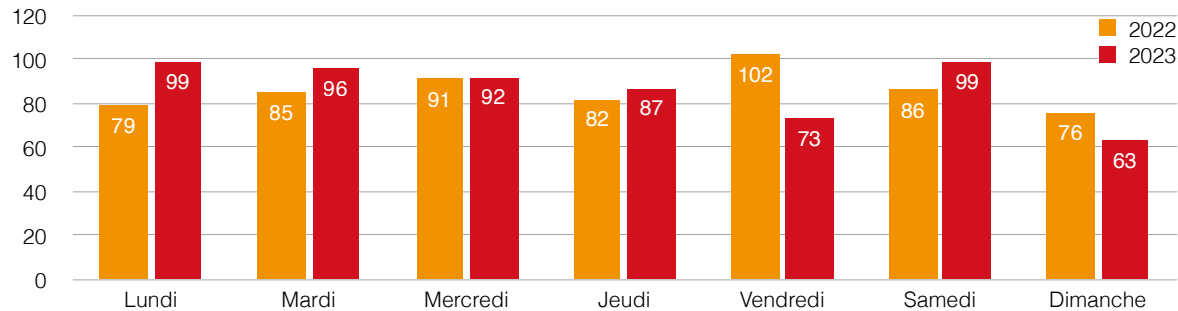
DISTRIBUTION DES INTERVENTIONS PAR ORGANE D'INTERVENTION



La répartition des interventions selon les jours de semaine change drastiquement de l'année dernière. En 2023, ce sont les lundis, mardis et samedis qui ont été

les plus soutenus alors que les dimanches et vendredis ont été plus calmes.

DISTRIBUTION DES INTERVENTIONS SELON LE JOUR DE LA SEMAINE



Il convient toutefois de noter que les interventions se déroulent majoritairement durant la journée, période où l'activité humaine est généralement plus intense. Contrairement aux trois dernières années, c'est la tranche de 1400 à 1500 heures qui est la plus sollicitée avec 50 évènements, suivie de la tranche de 1800 à 1900 heures avec 46 évènements.



Feu de villa à Yverdon-les-Bains le 9 mars

C'est à 0642 heures que le SDIS Nord vaudois est alarmé pour un feu de villa à Yverdon-les-Bains. Une fois sur site, le chef d'intervention constate que la maison est en inflammation généralisée avec de la fumée qui s'échappe de l'entier de la toiture. Immédiatement, il réalarme un tonne-pompe supplémentaire ainsi qu'un renfort de personnel. La charge thermique se dégageant de la bâtisse atteint un tel niveau que l'engagement de sapeurs à l'intérieur est très difficile. Les sapeurs reçoivent l'ordre de tenir le feu sur les quatre façades de la construction pour éviter toute propagation aux villas et à la végétation à proximité. En parallèle, l'échelle automobile se positionne de manière à attaquer le feu en toiture.

La Police Nord vaudois indique alors au chef d'intervention qu'une famille de cinq personnes dont deux adultes et trois enfants logent dans cette villa et qu'ils ne sont pas atteignables pour le moment.

Une fois la charge thermique suffisamment diminuée, un binôme sous protection respiratoire peut être engagé dans la villa en reconnaissance. Il reste néanmoins, un feu virulent au sous-sol dont les flammes s'échappent par une fenêtre.

À 0822 heures, une ventilation de l'intérieur de la résidence est mise en place afin de faciliter la vision pour l'équipe de reconnaissance qui découvre alors cinq victimes décédées.



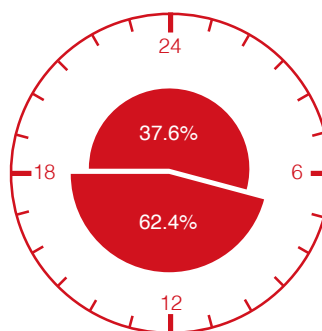
Accident d'escalier roulant à Yverdon-les-Bains le 24 mars

Le vendredi 24 mars en début d'après-midi, une maman et son fils de 5 ans empruntent l'escalier roulant du centre commercial Coop pour atteindre l'étage inférieur.

Quelques mètres avant d'arriver en bas, le petit garçon est pris par le mouvement de l'escalator et le talon de sa botte de pluie est comprimé entre une marche et la plinthe.

À 1451 heures, 15 intervenants sont mobilisés. Sans notion précise de l'état du pied, le niveau d'urgence est placé au plus élevé. Ce sont donc trois véhicules lourds et deux véhicules légers qui arrivent au supermarché quelques minutes plus tard.

RÉPARTITION JOUR/NUIT
DES INTERVENTIONS



À ce stade, plusieurs parties du toit ainsi que des murs commencent à s'effondrer. Un ingénieur civil, mandaté par le chef d'intervention, détermine que le risque d'effondrement est trop important. Une entreprise est alors mandatée pour étayer la bâtisse et ainsi pouvoir extraire certains corps sans risque. Ce travail est effectué par du personnel sous protection respiratoire, en très étroite collaboration avec les inspecteurs de la Brigade de police scientifique (BPS) de la Police cantonale vaudoise.

L'échelle automobile s'occupe de l'extinction de foyers résiduels en toiture, ainsi que de la sécurisation en enlevant les tuiles qui menacent de tomber. L'extraction des victimes durera toute la journée.

Il est 2036 heures quand l'étayage au rez-de-chaussée est terminé et le repli du dispositif pompier peut commencer. L'intervention se terminera à 0033 heures après le nettoyage et le rétablissement complet des véhicules et du matériel.

Cette intervention aura nécessité 43 sapeurs-pompiers du SDIS nord vaudois et du SDIS Lausanne-Épalinges avec un total de 14 véhicules.

Un partenariat crucial avec les intervenants feux bleus aura permis la prise en charge diligente et complète de cette intervention avec une attention particulière au moindre détail.

La Police Nord vaudois gère le trafic ainsi qu'un périmètre de sécurité, quant aux ambulanciers du CSU-nvb, ils œuvrent déjà à rassurer l'enfant après un premier bilan satisfaisant. Le pied de l'enfant ne semble pas être touché, il s'agirait uniquement de l'arrière de sa botte qui est coincé. Cependant, avec la compression, il n'est pas possible de simplement retirer son pied de la chaussure.

Après une reconnaissance détaillée et différentes variantes étudiées, il est décidé de manipuler manuellement l'escalator en le déplaçant à l'envers afin de libérer la botte et le pied de l'enfant. Les ambulanciers pourront définitivement écarter toutes contusions et contraintes musculaires. Il suffira d'un linge froid sur la cheville et d'un nounours pour remettre le petit garçon d'aplomb.



Feu d'industrie à Champagne le 30 mai

Le mardi 30 mai à 1830 heures débute un exercice groupé derrière la gare des ateliers CFF à Yverdon-les-Bains. Cet exercice, sous forme d'engagement, a pour but de pratiquer une intervention chimique de grande envergure. À 1921 heures, l'exercice doit être arrêté car le SDIS Nord vaudois est mobilisé pour un feu d'industrie à Champagne chez LN Industries avec notion possible de développement à un dépôt de produits chimiques.

Une fois sur le site du sinistre, le chef d'intervention informe que la fumée noire, opaque et visible depuis l'autoroute provient d'un dépôt de palettes à l'extérieur du bâtiment à proximité du système de ventilation. À cet instant, le dépôt de produits chimiques reste intact. Cependant, le feu se développe à l'intérieur du bâtiment.

À l'arrivée du tonne-pompe, une première équipe sous protection respiratoire attaque le feu depuis l'extérieur avec comme mission de diminuer la charge thermique dégagée. Une deuxième équipe est engagée à l'intérieur du bâtiment pour contenir le développement du feu.

Quelques instants plus tard, les moyens du SDIS Lausanne-Épalinges sont annulés du fait que la charge thermique a été passablement diminuée et que le développement intérieur est stoppé. Toutefois, une nouvelle information vient préoccuper le chef d'intervention, un possible développement du feu à la toiture qui est recouverte de panneaux photovoltaïques. Dès ce moment, le responsable sécurité de l'entreprise met hors

service l'installation photovoltaïque et l'échelle automobile concentre son action sur le toit en attendant une analyse détaillée de la toiture à l'aide d'un drone. Il s'avérera que la toiture n'est pas menacée, mais l'isolation de la paroi verticale se consume.

À 1945 heures, soit 24 minutes après la mobilisation, un premier rapport de situation débute. Trois préoccupations sont discutées. Concernant le feu, la paroi extérieure est en voie d'être maîtrisée et l'extinction d'une benne à déchets se poursuit. Puis, il est nécessaire de vérifier tout risque de pollution. En effet, les eaux d'extinction se seraient mélangées à des résidus du filtre de la ventilation. Finalement, il est primordial d'observer la stabilité de la structure du dépôt incriminé – un filtre à acide – et d'en interdire la pénétration dans l'attente d'un avis professionnel.

À 2045 heures, les porteurs d'appareils de protection respiratoire annoncent au chef d'intervention que le feu est maîtrisé. À cette même minute, commence le second rapport de situation. L'accès à la structure métallique est condamné et la responsabilité est remise à l'entreprise. Aucune pollution n'est constatée dans l'Arnon. Cependant, les eaux d'extinction seront traitées sur le site directement en pulvérisant de l'acide acétique pour les ramener à un pH neutre. En parallèle, le dispositif d'intervention commence à être replié. À 2314 heures, les 47 intervenants sont libérés après avoir nettoyé et rétabli l'entier du matériel dans leurs casernes respectives. L'exercice d'engagement chimique n'aura pas besoin d'être refait !



Feu de transport en commun sur l'autoroute le 11 juillet

Le mardi 11 juillet est une journée particulièrement estivale. À 0925 heures, les températures ont déjà atteint 27°C. C'est à ce moment-là que le SDIS Nord vaudois est alarmé pour un feu de transport en commun sur l'autoroute. Une fois sur site, le chef d'intervention constate qu'un autocar de trois essieux est en inflammation totale sur la bande d'arrêt d'urgence avec un départ de feu sur la berne centrale. Le conducteur ainsi que les passagers sont tous en sécurité auprès d'une patrouille de la Gendarmerie. L'autoroute étant maintenue fermée, le premier tonne-pompe arrivé sur site se positionne en aval du sinistre et attaque le feu par l'avant du véhicule. Le second tonne-pompe procède au refroidissement de la végétation dans le contrebas de la bande d'arrêt d'urgence afin d'éviter un développement du feu par rayonnement pendant qu'une autre équipe attaque le feu sur la berne centrale.

En parallèle, le chef d'intervention demande d'alarmer le tonne-pompe 9'000 litres du SDIS Lausanne-

Épalinges, les autoroutes n'ayant pas de borne hydrante qui permettent d'acheminer de l'eau aux camions.

Quelques minutes plus tard, le chef d'intervention est informé que le feu sur la berne centrale et l'accotement est maîtrisé. De plus, le feu sur le flanc gauche de l'autocar est en passe d'être éteint. À cet instant, le machiniste du tonne-pompe annonce n'avoir plus que 300 litres de disponible. Il sera rapidement rejoint par le TP 9000.

En fin d'intervention, l'entreprise Friderici est mandatée avec une autogrupe de 150 tonnes pour extraire la carcasse de l'autocar. L'autocar est ensuite chargé sur une remorque surbaissées, bâché et l'autoroute est libérée. Il reste à traiter la pollution et nettoyer les voies de circulation.

L'intervention se terminera à 2100 heures.



Feu de forêt à Rovray le 19 juillet

Le 19 juillet est une journée ensoleillée avec une température de 31°C et des rafales de vent particulièrement fortes. À la roche de la Baume, la vue est imprenable et c'est l'idéal pour les promeneurs, du moins jusqu'à 1419 heures.

À cet instant, le SDIS Nord vaudois est alarmé pour un feu de forêt au-dessus d'Yvonand. Une fois le chef d'intervention arrivé à la hauteur de la roche de la Baume, il constate de la fumée sur le haut de la paroi rocheuse.

Le dispositif hydraulique est déjà en place avec les sapeurs du SDIS en action au bord de la falaise. Assurés aux arbres en amont, ils entament une première extinction au travers des fumées qui remontent la paroi sans vue directe sur le foyer.

À 1508 heures, le chef d'intervention demande l'engagement d'un drone en reconnaissance ainsi que d'un hélicoptère pour l'extinction le long de la paroi rocheuse.

En parallèle, une équipe est envoyée en reconnaissance sur le bas de la falaise. Elle constate que des bois incandescents jonchent la paroi, mais qu'il est impossible de tirer une conduite d'eau jusqu'à ce point. La décision est prise de faire l'extinction de la zone avec des vaches à eau et une batte à feu.

À ce moment, l'hélicoptère arrive sur site et va procé-

der à un premier largage d'eau sur le haut de la falaise. Celui-ci est efficace, il ne reste que des fumées résiduelles. Un deuxième largage est demandé par le CI pour assurer l'action.

La reconnaissance avec le drone indique que la zone sinistrée en bas de la falaise s'est élargie. Après concertation avec les partenaires, il est décidé de faire un troisième largage sur le bas de la falaise. Ce largage supplémentaire atteint sa cible. Toutefois, les conditions de vent ne permettent plus à l'hélicoptère d'agir.

Peu de temps après, des fumées sont à nouveau apparentes en haut de la paroi sans vue directe sur les foyers. Le drone effectue une reconnaissance et découvre un point chaud sur la paroi du côté d'Yverdon-les-Bains, ainsi que des foyers résiduels. Il est 1735 heures quand le chef d'intervention décide d'engager le Groupe de recherche et d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) du SDIS Lausanne-Épalinges. Le GRIMP déploiera deux lignes de descente en alternance et travaillera jusqu'à la tombée de la nuit. À 2217 heures, le chef d'intervention annonce au Centre de traitement des alarmes que le feu est éteint.

L'intervention se clôture à 0045 heures après le rétablissement du matériel, suite à 10 heures et 26 minutes d'engagement.



Odeur suspecte à Yverdon-les-Bains le 20 juillet

Le jeudi 20 juillet à la caserne d'Yverdon-les-Bains, l'équipe matériel est en train de souper sur la terrasse quand le SDIS Nord vaudois est mobilisé à

2110 heures pour une odeur suspecte à la rue du Châtelard. Le souper est alors abandonné aux goélands.

Après une longue reconnaissance dans le quartier, le chef d'intervention constate de la fumée s'échappant d'une fenêtre au 1^{er} étage d'une entreprise d'usinage de métal et de plastique. Il alarme alors immédiatement l'échelle automobile et des renforts.

La Police Nord vaudois est à l'intérieur du bâtiment au rez-de-chaussée pour évacuer une personne âgée qui y réside. En parallèle, des agents s'affairent à fermer la rue à toute circulation. Le dispositif hydraulique est mis en place via l'unique accès à l'étage, soit un escalier extérieur, avec une équipe sous protection respiratoire qui effectuera l'extinction d'une machine de décolletage.

À 2155 heures, le feu est sous contrôle. Toutefois, l'extinction demande beaucoup de précautions en raison de la présence importante d'huile de coupe. L'huile et les eaux d'extinction doivent être contenues avec des barrages de

Sorbix. En parallèle, des ventilateurs électriques sont placés au rez-de-chaussée afin de créer une surpression et ainsi tenir les fumées. Au 1^{er} étage, des ventilateurs thermiques sont également mis en place de manière à extraire les fumées.

À 2247 heures, le feu est maîtrisé. Une entreprise sera mandatée le lendemain pour nettoyer la halle et récupérer les huiles. Dans l'attente, la personne résidant au rez-de-chaussée peut regagner son logement sans crainte, car il n'aura subi aucun dommage.

L'intervention se clôturera à 0200 heures du matin et les 14 sapeurs-pompiers intervenus, seront libérés. Il convient de préciser que cette intervention fut limitée en dégâts pour l'entreprise grâce à l'appel au 118 d'une personne qui a senti une odeur suspecte dans le quartier sans forcément savoir d'où elle venait.



UMBRELLA 23 du 13 au 27 décembre

Après une année chargée en interventions, alors que les vacances de fin d'année appellent au repos et aux moments en famille, les sapeurs-pompiers du SDIS Nord vaudois ont été appelés à intervenir pour la crue du lac de Neuchâtel.

D'Onnens à Yvonand, la montée du lac a menacé les habitations et le patrimoine dans plusieurs communes. Ce sont 39 sites stratégiques sur lesquels le SDIS Nord vaudois aura mis une priorité de protection, et ce, grâce aux conclusions tirées lors de la crue de 2021. En effet, lors de l'opération DILUVIO 21 en juillet, le niveau du lac avait atteint son apogée avec une altitude enregistrée à 430.73 mètres. Cette expérience aura permis de travailler proactivement afin de protéger les habitants lors de cette crue.

Un poste de commandement engagement (PCE) mis en place à la caserne d'Yverdon-les-Bains sous la coordination de l'État-major cantonal de conduite (EMCC) fut le siège des prises de décision pour l'intervention des sapeurs-pompiers du SDIS Nord vaudois. La PCI Jura-Nord

vaudois a renforcé le dispositif par des aides de conduite, de même que le SDIS a pu compter sur la présence d'un officier EMCC et d'un inspecteur de l'ECA.

Le niveau du lac a été estimé à un maximum de 430,40 mètres, ce qui représente une augmentation d'un mètre par rapport au niveau normal. Avec la pose des barrages, cette augmentation, bien que conséquente, fut sous contrôle. Néanmoins, ce sont les vents qui menaçaient d'amplifier la hauteur du lac de manière non-négligeable. Ainsi, une garde a été mise en place pour surveiller 24h/24 le niveau du lac durant le week-end le plus problématique.

Une fois la menace passée, le démontage s'est fait en collaboration avec la PCI Jura-Nord vaudois et le service technique et logistique de l'ECA le 27 décembre.

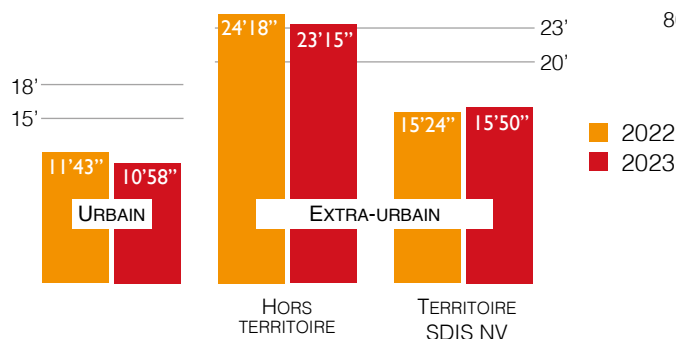
Cette intervention aura tout de même nécessité plus de 1'000 heures de travail et mobilisé plus de 160 sapeurs-pompiers.



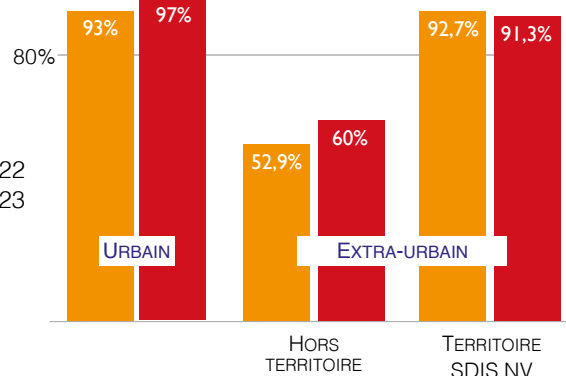
En ce qui concerne le respect du standard de sécurité, l'analyse statistique des temps entre le moment de la

mobilisation et l'arrivée sur site du premier véhicule permet de dégager les résultats suivants :

TEMPS MOYEN ENTRE LA MOBILISATION ET L'ARRIVÉE SUR SITE



INTERVENTIONS RESPECTANT LE STANDARD



Dans son ensemble, le standard de sécurité est atteint, et même légèrement plus performant qu'en 2022 en milieu urbain. En ce qui concerne le taux d'interventions respectant ce standard, celui-ci est très stable sur le territoire du SDIS et fortement réduit hors territoire du SDIS. Ces indicateurs de la qualité des prestations fournies par le SDIS font l'objet d'une attention particulière

constante. Le cent pour cent des interventions pour secours routiers répond au standard de sécurité avec un temps moyen de 8'00" en milieu urbain et de 17'12" en milieu extra-urbain. Finalement, il sied de préciser que 37 alarmes ont été annulées avant ou pendant le déplacement et 8 n'ont pas nécessité de déplacement.

3.2 SERVICES DE PRÉVENTION

En 2023, ce sont 21 services de prévention et de garde (+ 40% par rapport à 2022) qui ont été fournis par le SDIS au bénéfice de ses communes membres ou, sur demande desdites communes, de diverses sociétés privées. Ces engagements représentent un total de 303.25 heures. Une augmentation significative (+ 27%)

par rapport à 2022. Une année qui avait elle-même déjà connu une augmentation post-pandémie.

Le tableau ci-dessous fournit une vue d'ensemble des services de prévention effectués sur l'entièreté du territoire.

Organe d'intervention	Date	Évènement	Nombre d'heures	Lieu
C1 Grandson	25.02.2023	Les z'ôtres Brandons	10.00	Grandson
G1 Yverdon-les-Bains	17.03.2023	Brandons des Cygnes	6.50	Yverdon-les-Bains
G1 Yverdon-les-Bains	19.03.2023	Concert Olivier Latry	2.50	Yverdon-les-Bains
B1 Yvonand	25.03.2023	Cortège Fête du Printemps	10.50	Yvonand
G1 Yverdon-les-Bains	07.04.2023	Match Yverdon Sport FC - Neuchâtel Xamax FCS	6.50	Yverdon-les-Bains
G1 Yverdon-les-Bains	05.05.2023	Match Yverdon Sport FC - Lausanne Sport FC	7.50	Yverdon-les-Bains
B1 Yvonand	06.05.2023	Nettoyage du port	20.00	Yvonand
Y4 Bonvillars	07.05.2023	Abbaye des Mousquetaires	12.00	Champagne
Y3 Montagny-près-Yverdon	24.06.2023	Abbaye des Laboureurs de Method	10.00	Method
G1 Yverdon-les-Bains	24.06.2023	Slalom de Chamblon	54.50	Chamblon
B1 Yvonand	31.07.2023	Cortège aux flambeaux	7.50	Yvonand
B2 Concise	31.07.2023	Fête nationale	3.75	Corcelles-près-Concise
Y4 Bonvillars	01.08.2023	Fête nationale	17.00	Fontaines-sur-Grandson
Y1 Chavannes-le-Chêne	01.08.2023	Fête nationale	3.00	Chavannes-le-Chêne
C1 Grandson	01.08.2023	Fête nationale	32.50	Grandson
Y4 Bonvillars	01.08.2023	Fête nationale	10.00	Champagne
Y2 Belmont-sur-Yverdon	01.08.2023	Fête nationale	10.00	Épendes

Organe d'intervention	Date	Évènement	Nombre d'heures	Lieu
G1 Yverdon-les-Bains	01.08.2023	Fête nationale	42.50	Yverdon-les-Bains
G1 Yverdon-les-Bains	22.10.2023	Élections fédérales	33.50	Yverdon-les-Bains
G1 Yverdon-les-Bains	15.09.2023	Tour de Romandie Féminin	105.00	Yverdon-les-Bains
G1 Yverdon-les-Bains	24.12.2023	Veillée de Noël	3.50	Yverdon-les-Bains

3.3 POLICE DU FEU

La prestation police du feu est entièrement dévolue à la Ville d'Yverdon-les-Bains. Ce travail exige de faire respecter les normes de protection incendie de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI)⁶, principalement lors de mises à l'enquête. En résumé, ces normes :

- visent à protéger les personnes, les animaux et les biens contre les dangers et les effets des incendies et des explosions ;
- fixent les obligations juridiques nécessaires afin d'atteindre cet objectif ;
- s'appliquent aux bâtiments, ouvrages et installations à construire, ainsi que, par analogie, aux constructions immobilières.

En outre, les bâtiments, ouvrages et installations existants doivent être rendus conformes aux prescriptions de protection incendie en cas de transformation, d'agrandissement ou de changement d'affectation important de la construction ou de l'exploitation ainsi que lorsque le danger est particulièrement significatif pour les personnes. Les diverses manifestations font aussi l'objet d'inspections afin de faire respecter la prévention incendie et les voies d'évacuation des cantines, salles de concerts, de spectacles ou des cirques de passage au parc des Rives en sus de garantir les accès des secours.

La police du feu a mené 316 missions dans le terrain et a transmis ses conclusions à la police des constructions qui les intègre dans ses rapports à la Municipalité afin que cette dernière puisse délivrer le permis d'habiter ou d'utiliser les locaux concernés.

Elle a aidé les chargés de sécurité ou les personnes responsables de la sécurité incendie de leurs entreprises ou établissements publics à préparer un exercice d'évacuation et à le mettre en œuvre. Ainsi, elle apporte des conseils d'amélioration dans la gestion de la sécurité dans leurs institutions.

La police du feu est mise à contribution pour l'élaboration des plans de sécurité incendie lors de grandes manifestations annuelles ou ponctuelles comme par exemple, le Comptoir du Nord vaudois, Baleinev, la fête de la musique, la Fête Eau Lac, le 1^{er} août à la plage, Festifree, le Tour de Romandie Féminin, les matchs de football, le Marché de Noël, les Numerik Games, la Dérivée Festival, les activités sur la place Pestalozzi et dans la cour du Château d'Yverdon-les-Bains ou encore les

Jeux du Castrum. Lors de ses reconnaissances, elle s'assure que les voies d'évacuation soient garanties, que des moyens d'extinction portatifs soient disponibles et fonctionnels ou encore que les stands ou les food trucks qui effectuent des grillades au moyen de grils à gaz fassent contrôler leurs installations par une entreprise spécialisée afin d'obtenir la vignette de contrôle de garantie de fonctionnement de l'appareil de cuisson. Des passages de sécurité sont aussi imposés pour garantir l'accès des véhicules de secours dans l'enceinte de la manifestation.

Plusieurs séances ont eu lieu avec le Service des bâtiments de la ville lors des Commissions de salubrité durant lesquelles 120 dossiers ont été traités. Il s'agit notamment de contrôler la fin des chantiers, plus particulièrement la mise en conformité des biens immobiliers à la suite d'une mise à l'enquête.

Plusieurs réunions et visites de chantier ont été agendées avec les maîtres d'ouvrage, les bureaux d'architecte et les divers entrepreneurs engagés sur les biens immobiliers en construction en ville et dans la zone d'Y-Parc afin de régler en amont les problèmes liés à la police du feu, avant que la police des constructions ne délivre les 92 permis d'habiter. Les visites sur des chantiers d'une certaine importance ont pour but non seulement de garantir les accès des sapeurs-pompiers, mais aussi la sécurité des personnes qui y travaillent.

Concernant le changement de propriétaires ou de locataires dans des commerces de la ville, 19 visites et rapports ont été établis pour la police du commerce.

Il sied de préciser que le contrôle des normes AEA est un domaine qui s'est passablement complexifié avec les années et les décisions y relatives peuvent être très lourdes de conséquences. À cet effet, le nombre de dossiers et, surtout, le temps consacré par dossier ne cessent d'augmenter, à tel point que le personnel est actuellement largement insuffisant pour accomplir toutes les tâches qui incombent à la police du feu. Il faut relever que dans la zone d'Y-Parc, la majeure partie des nouvelles constructions demande qu'un chargé de sécurité en protection incendie soit nommé pour veiller à la sécurité incendie du bâtiment. Selon son cahier des charges, il lui incombe de vérifier que les dispositions relatives à la construction, aux équipements de protection incendie et à l'organisation ont été prises et restent appliquées.





3.4 AUTRES PRESTATIONS

Téléthon

Le samedi 9 décembre 2023, le Téléthon a pu se dérouler à travers le territoire du SDIS Nord vaudois pour la première année avec le nouveau livre illustré et le stylo Caran d'Ache qui ont remplacé la vente de la traditionnelle peluche. La population a fait bon accueil à ce nouveau concept et grâce à l'engagement des bénévoles du SDIS, ce sont ainsi CHF 42'107 qui ont pu être récoltés.

Concours FVSP

En 2023, les concours ont eu lieu au Sentier. Organisés par le SDIS Vallée-de-Joux, c'est avec beau-

coup d'entrain que trois équipes du SDIS Nord vaudois ainsi que deux équipes JSP y ont participé.

Les classements sont les suivants :

- 2^e Motopompe C
- 6^e Désincarcération
- 6^e Tonne-pompe B
- 3^e JSP motopompe type 1
- 3^e JSP motopompe type 2



Autres prestations du SDIS NV

- Accueil et soutien logistique du cours EX03 Hydraulique - tonne-pompe
- Accueil et soutien logistique du cours SP19 ventilation opérationnelle
- Présence sur le stand de l'ECA durant 10 jours lors du Comptoir Nord vaudois (voir chapitre 5)
- Participation à une vidéo de prévention d'accident pour l'entreprise Ménétrey ascenseurs
- Soutien avec l'échelle automobile dans la destruction d'un nid de frelons asiatiques pour la Direction générale de l'environnement



Participation sportive du SDIS 2023

- 30 avril: **20 km de Lausanne** en 2 heures et 18 minutes
- 04 juin: **Tournoi de Unihockey** organisé par l'Unihockey Club Yverdon, inscrit en actif au lieu de famille, presque tous les matchs perdus, mais l'équipe a gagné 2 kg de fromage à fondue
- 03 septembre: **Triathlon d'Yverdon-les-Bains**, catégorie entreprise, 1^{re} place 400 m de nage, 18,75 km de vélo et 5 km de course en 1 heure et 06 minutes
- 08 septembre: **Tir Inter-unités** organisé par PNV. En équipe, le SDIS est à la 4^e place
- 30 septembre: **30 ans du SDIS Gland-Serine** avec un parcours d'obstacles. 4^e place avec le prix du comité pour la meilleure humeur
- 29 octobre: **Semi-marathon de Lausanne** terminé en équipe en dessous des 2 heures

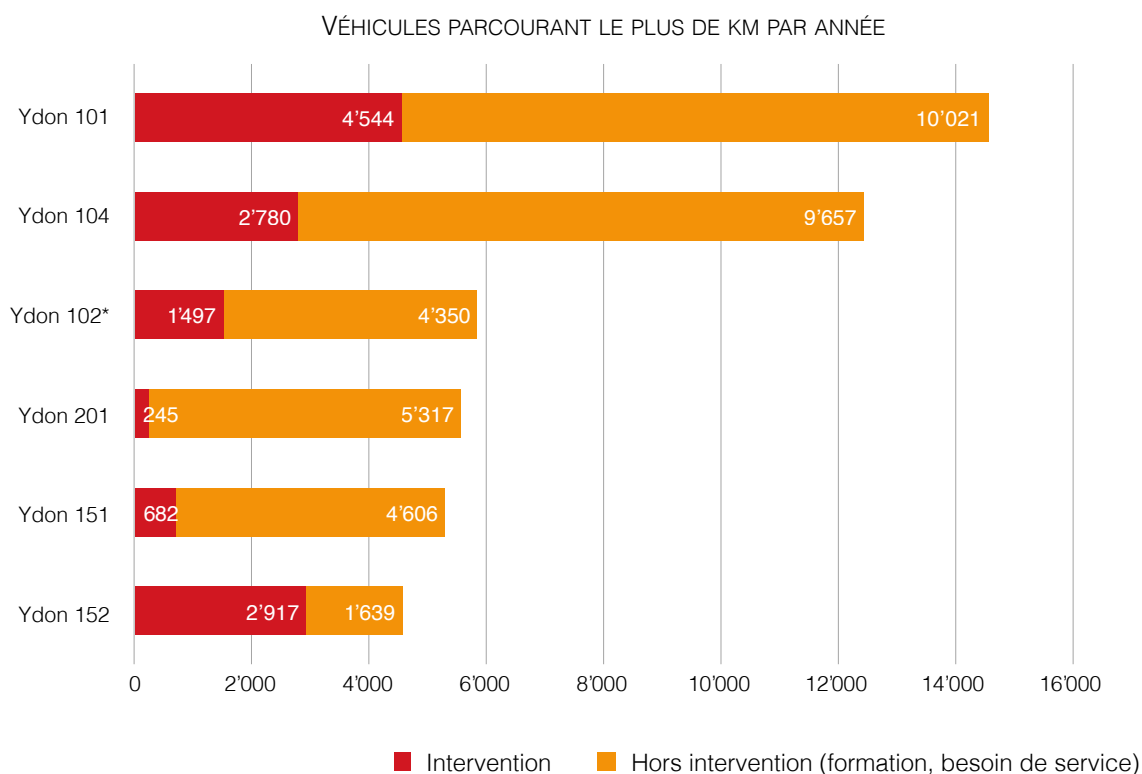


64'952 KM PARCOURUS HORS INTERVENTION

23'643 KM PARCOURUS EN INTERVENTION

13.26 KM MOYENS PARCOURUS PAR INTERVENTION PAR VÉHICULE

11 ACCIDENTS DE CIRCULATION, DONT 2 POUR LESQUELS
LE SDIS N'EST PAS FAUTIF

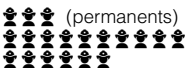


* Mise en service en juillet 2023

4. LOGISTIQUE

4.1 PERSONNEL

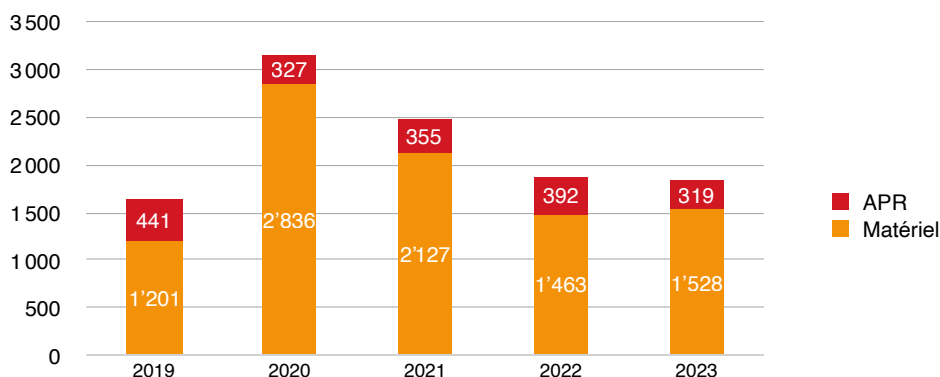
Le personnel assigné à la logistique est réparti comme suit :

Site/section	Matériel	Heures matériel	APR	Heures APR
Commandement	varia	702.25	-	-
G1 Yverdon-les-Bains	 (permanents)	455.00		195.00
C1 Grandson		100.00		75.25
B1 Yvonand		192.75		49.00
B2 Concise		22.50	-	-
DAP		56.00	-	-
Total	36 personnes	1'528.5	11 personnes	319.25

Il convient de préciser que ce tableau ne reflète que les heures dédiées à la maintenance du matériel effectuées par le personnel volontaire en dehors des interventions.

Ainsi, les milliers d'heures effectuées par le personnel permanent et lors du rétablissement à la fin d'une intervention ne sont pas comptabilisées.

ÉVOLUTION DES HEURES MATÉRIEL ET APR
RÉALISÉES PAR LE PERSONNEL VOLONTAIRE



4.2 INFRASTRUCTURES

Caserne du site DPS G1 Yverdon-les-Bains

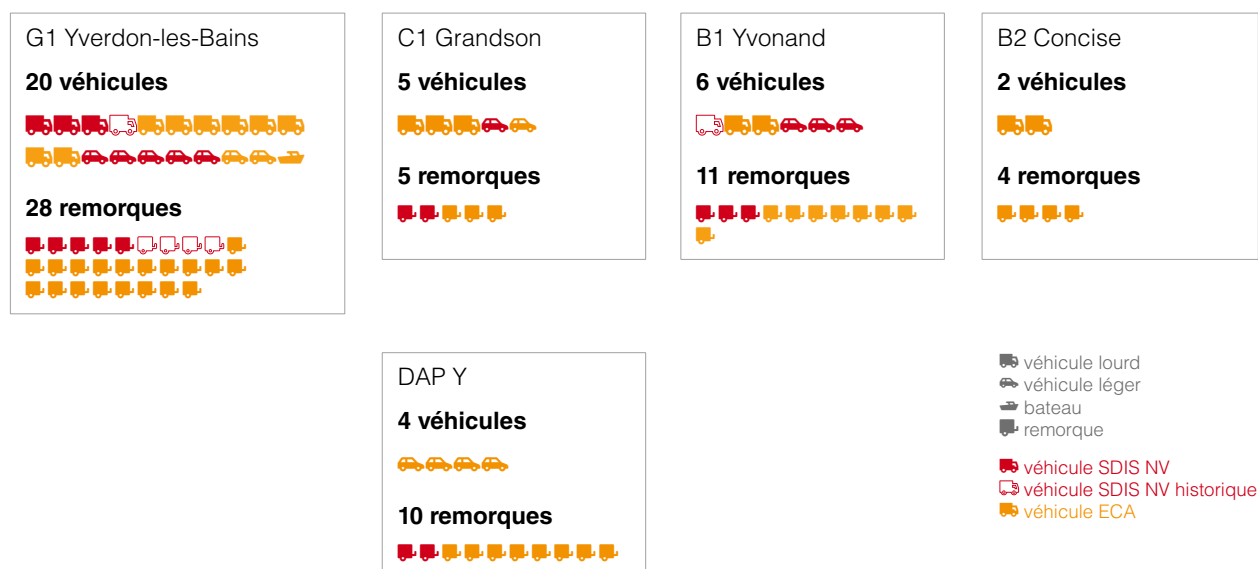
- La salle de théorie, nommée salle Oxygène, a été entièrement équipée au niveau du matériel multimédia. Cette salle est utilisée pour donner des cours à l'interne comme au niveau cantonal.
- Un espace de coworking pouvant accueillir cinq personnes a été aménagé pour encourager les membres du SDIS avec des disponibilités de télétravail en journée, à venir en caserne et ainsi renforcer la capacité opérationnelle diurne.
- Le vestiaire des femmes étant devenu trop petit avec les années, un vestiaire femmes supplémentaire a été aménagé au 1^{er} étage de la caserne. Ceci est une solution temporaire en attendant de pouvoir effectuer des aménagements plus conséquents.
- Une sonorisation des garages a été mise en place avec le canal radio cantonal (FVD1).

Caserne du site DPS C1 Grandson

- Le logo du SDIS Nord vaudois a été refait sur la façade extérieure du bâtiment.
- Une génératrice de secours a été installée afin de secourir la caserne en cas de pénurie d'électricité.

4.3 VÉHICULES

Au 31.12.2023, le SDIS compte 37 véhicules (23 véhicules ECA et 14 véhicules SDIS) répartis de la manière suivante :



Un nouveau véhicule Chef d'intervention Volvo XC60 T5 AWD a été acquis en remplacement d'Ydon 102 qui a présenté une avarie moteur permanente courant 2022.

Le 1^{er} novembre, l'inauguration d'Ydon 102 et d'Ydon 162 (reçu en 2022) a pu être menée à la caserne d'Yverdon-les-Bains en présence des autorités et des partenaires.

Un module d'extinction 500 litres (MOEX) a été reçu pour Ydon 152 en date du 30 août de la part de l'ECA.

En outre, le SDIS a envoyé 107 bons à l'ECA concernant le matériel roulant pour un total de CHF 93'693.43

4.4 MATÉRIEL

En 2023, le SDIS a effectué auprès du magasin central de l'ECA à Romanel-sur-Lausanne, 54 bons pour l'échange de matériel courant d'interventions représentant une valeur de CHF 11'974.05 et 15 bons de travaux pour l'échange et la réparation de divers matériels spé-

cifiques d'intervention dont, entre-autres, des pompes hydrauliques, des radios, des échelles ou encore des détecteurs mono- et multi-gaz représentant une valeur de CHF 98'997.20. L'ensemble de ces coûts est entièrement pris en charge par l'ECA.





5. PARTENAIRES

5.1 UN RÉSEAU DE PARTENAIRES

Pour la première fois depuis 2019 et le début de la pandémie de COVID-19, le SDIS a pu pleinement poursuivre le développement de son réseau de partenaires. Ainsi, en 2023, les cadres du SDIS ont participé à 34 événements de représentation (stable par rapport à 2022) pour un total de 632 heures.

Le rapport annuel du SDIS Nord vaudois a pu se tenir à nouveau le 9 février 2023. Lors de celui-ci, les années 2020-2021-2022 ont été passées en revue concomitamment, en présence des autorités politiques locales cantonales – ces dernières étant représentées par M. le Conseiller d'État Vassilis Venizelos – et fédérales.

5.2 COMPTOIR NORD VAUDOIS

Profitant à nouveau de l'invitation de l'Établissement cantonal d'assurance (ECA) à participer à leur stand d'information et prévention, le SDIS NV a participé, pour la troisième année consécutive, au Comptoir du Nord vaudois qui a tenu ses œuvres du 24 mars au 2 avril 2023 à Yverdon-les-Bains. Deux sapeurs-pompiers étaient présents en permanence sur le stand

de l'ECA, répondant aux questions des petits et des grands, partageant ainsi leur passion du métier.

Une nouvelle fois, cette expérience ainsi que la collaboration avec l'ECA ont été très appréciées des sapeurs-pompiers, avec un taux élevé de satisfaction. Cet engagement a généré 156 heures de représentation pour le SDIS NV.

5.3 LABEL «EMPLOYEUR PARTENAIRE DES SAPEURS-POMPIERS»

Suite au lancement du label «Employeur partenaire des sapeurs-pompiers» en 2022 par les établissements cantonaux d'assurance et les fédérations des sapeurs-pompiers des cantons de Fribourg, Jura, Neuchâtel, Vaud et Valais⁷, l'ECA a remis en 2023 ledit label à 9 entreprises, entités publiques ou associations employant des sapeurs-pompiers incorporés au sein du SDIS. Selon l'ECA, ces entreprises autorisent leurs employés à se libérer pour intervenir en journée, sur leurs horaires de travail.

Les récipiendaires du label sont listés ci-après :

Entreprise / Entité publique / Association

Association scolaire intercommunale de Payerne et environs (ASIPE)
Chevalley SA
Commune de Grandson
Dolci Architectes Sàrl
Hêtre o'bois Sàrl
Jaquier Pointet SA
Strid SA
Von Bergen SA
Unit8 SA

Notre passion à votre service

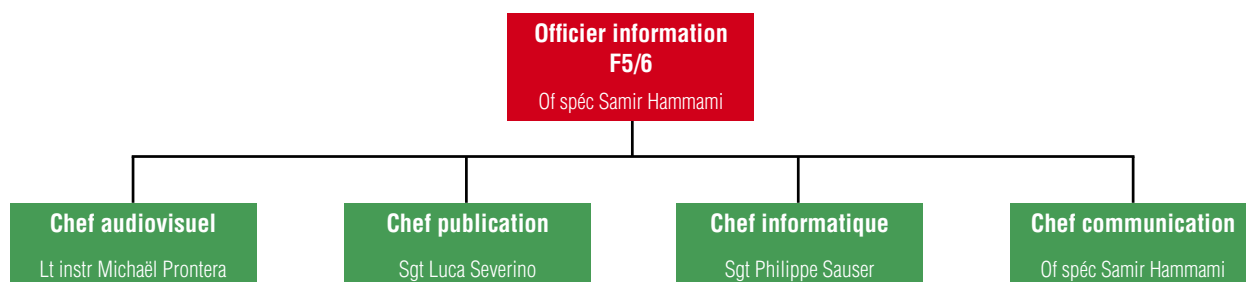
⁷ Plus d'informations sur le site <https://www.118-info.ch/entreprises>.

Comme de coutume, la couverture médiatique est principalement concentrée dans la Région Nord vaudois et le 24 heures, bien que d'autres médias se soient également intéressés à différentes interventions. L'interven-

Le SDIS a également contribué à un article dans la revue *Swissfire* et à un autre dans le magazine du TCS.



6. SYSTÈME D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Le domaine du digital est un canal de communication puissant. C'est la raison pour laquelle le SDIS Nord vaudois est présent sur les réseaux sociaux. Ils permettent de communiquer au sujet d'événements ou d'interven-

tions, véhiculent des messages de prévention ou mettent en avant l'expérience et les compétences des sapeurs-pompiers du SDIS. Ainsi, au 31 décembre 2023, la présence du SDIS Nord vaudois se résume ainsi :



Facebook

Facebook reste le principal canal de communication du SDIS vis-à-vis du grand public, avec 3'966 *followers*. En 2023, la couverture de la page⁸ s'élevait à 39'313 comptes (56'255 en 2022, soit une diminution de 30.1%), avec un taux d'engagement⁹ moyen de 17.3% (9.9% en 2022). Cette diminution de la couverture est expliquée par un nombre plus faible de publications (40 en 2023 contre 51 en 2022), ainsi que, de façon géné-

rale, une baisse dans le nombre de comptes couverts par publication (8 publications ayant une couverture de plus de 5'000 comptes en 2023 contre 20 en 2022).

Le sujet des intempéries a tenu le haut du pavé en 2023, remportant le palmarès des 5 publications ayant eu les meilleures couvertures¹⁰ :

Aperçu	Contenu	Date	Couverture	Réactions
	Tempête – Suivi des opérations en cours	26 février	7'127	105
	Crues et inondations – Prévention	14 novembre	6'173	91

⁸ Nombre de comptes ayant consulté un contenu sur la page du SDIS, tous formats confondus.

⁹ Calculé comme suit : Interactions avec le contenu / Couverture de la page.

¹⁰ La couverture totale de la page n'est pas le cumul des couvertures de chaque publication. Un même compte peut consulter plusieurs publications mais il ne compte que comme un seul compte dans la couverture totale.

Aperçu	Contenu	Date	Couverture	Réactions
	Crues et inondations – Mise en place du dispositif	14 décembre	6'001	218
	Tempête – Bilan	28 février	5'493	197
	Crues et inondations – Prévention	13 décembre	5'178	131

Instagram

Instagram est le deuxième canal de communication du SDIS vis-à-vis du grand public, avec 1'297 *followers*. En 2023, la couverture de notre compte Instagram s'élevait à 6'195 comptes, avec un taux d'engagement moyen de 21.0% (données indisponibles en 2022). Le nombre de publications s'élevait à 11 et parmi celles-ci se trouvent deux *reels* dont le succès a dépassé toutes les attentes. Le premier, reprenant une tendance

connue sur les réseaux sociaux (« Si j'étais... »), a été vu plus de 4'000 fois. Le second, promouvant le recrutement des futurs sapeurs-pompiers de 2024 (« Rejoins-nous! »), a « seulement » été vu plus de 3'000 fois!

Sur les 11 publications, 2 ont dépassé les 200 likes chacune:

Aperçu	Contenu	Date	Likes
	Si j'étais...	22 mars	207
		18 juillet	234

LinkedIn

LinkedIn est un autre canal important de communication du SDIS, mais avec un public cible plus professionnel, comptant 744 *followers*. En 2023, la couverture

LinkedIn s'élevait à 24'076 comptes, avec un taux d'engagement moyen de 25.0% (données indisponibles en 2022). Le nombre de publications s'élevait à 20.

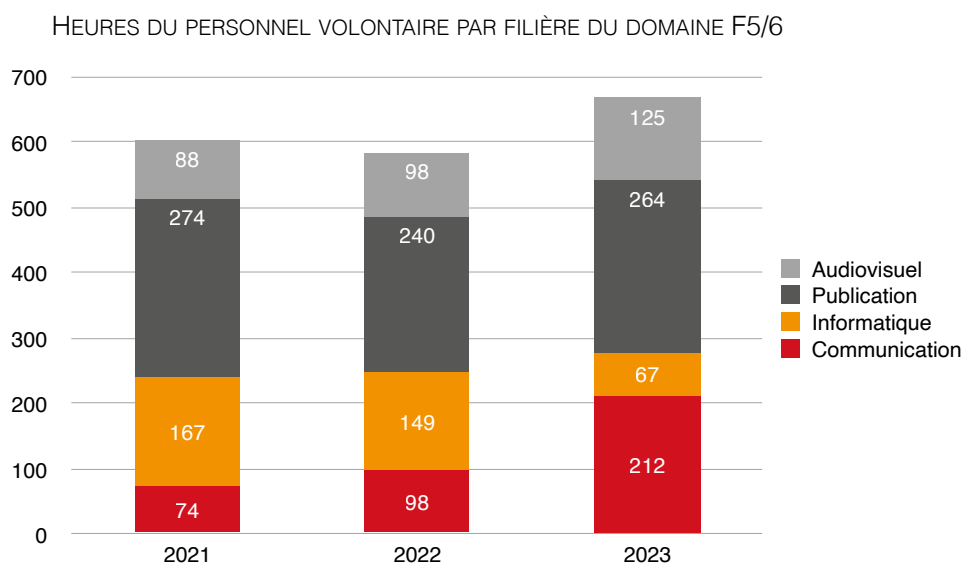
45.5K COUVERTURE* ANNUELLE SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM

190 FOLLOWERS SUPPLÉMENTAIRES SUR FACEBOOK

80 POSTES ET STORIES PUBLIÉS SUR INSTAGRAM

40 POSTES ET STORIES PUBLIÉS SUR FACEBOOK

22 FOLLOWERS SUPPLÉMENTAIRES SUR INSTAGRAM



* Correspond au nombre de personnes qui ont vu du contenu de nos pages Facebook ou Instagram

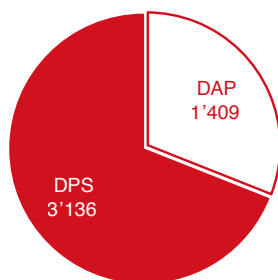
20'898 HEURES DE FORMATION ET SÉANCES

380.5 JOURS DE COURS CANTONAUX ET FÉDÉRAUX

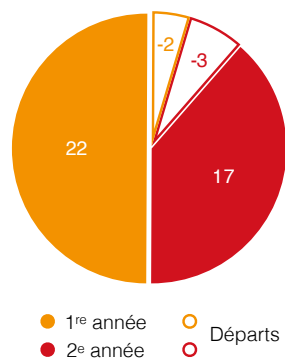
591 EXERCICES ET SÉANCES INTERNES AU SDIS

35.1 ÂGE MOYEN D'UN PORTEUR D'APPAREIL DE PROTECTION RESPIRATOIRE

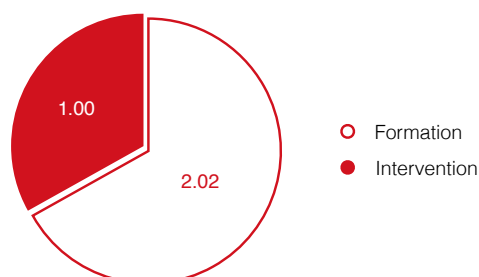
RÉPARTITION DE LA FOCO
[HEURES]



BILAN DE LA FOBA
[PERSONNES]



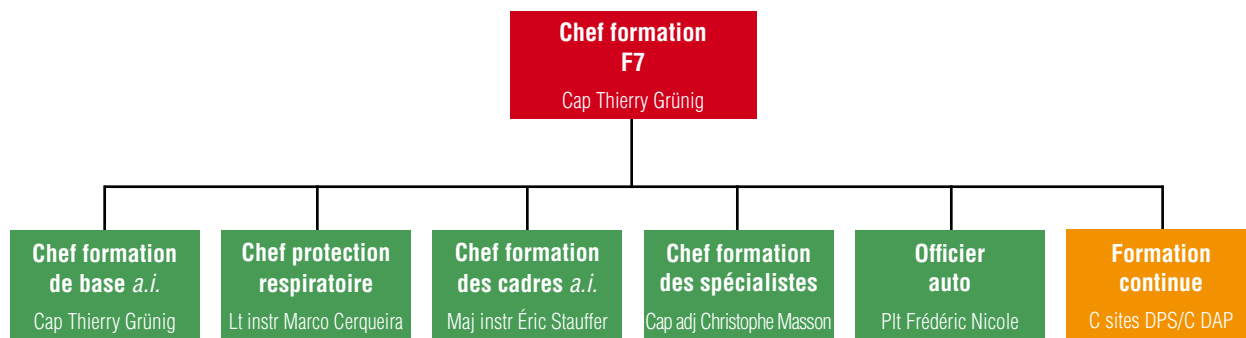
RATIO FORMATION:INTERVENTION



7. FORMATION

7.1 ORGANISATION DU DOMAINE F7

La structure organique du domaine formation est restée stable en 2023 avec l'organigramme suivant :

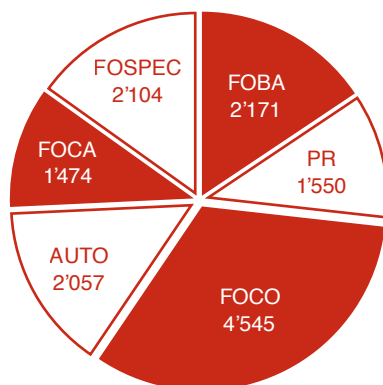


En 2023, le thème cantonal de formation défini par l'ECA en collaboration avec la Commission cantonale de formation (CCF) était le sauvetage et le travail en hauteur.

Le système de comptabilisation des heures de formation a été revu et codifié afin de pouvoir extraire de manière précise les heures de formation consacrées aux

divers domaines et sous-domaines. Ainsi, le SDIS a effectué un total de 20'898 heures de formation comprenant 380.5 jours (+14.78 % par rapport à 2022) de cours de formation cantonaux et fédéraux, et de séances. La répartition des heures de formation interne données par domaine, par le SDIS Nord vaudois se présente comme suit :

RÉPARTITION DES HEURES DE FORMATION INTERNE



7.2 FORMATION DE BASE

Groupe de travail FOBA

La diversité générationnelle et l'évolution comportementale des sapeurs-pompiers, la variété grandissante de leurs missions, de même que le matériel et les véhicules qui sont mis à disposition imposent une révision complète de la matière et de la manière de la transmettre au sein de la formation de base (FOBA). En ce sens, un groupe de travail, composé de cadres DPS et DAP, a été mis en place début janvier 2023 avec pour mission de redéfinir le cahier des charges et le référentiel de compétences d'un équipier sapeur-pompier en fin de FOBA 1 en lien avec la mission permanente et en privilégiant les valeurs cardinales du SDIS que sont l'esprit de camaraderie, le service à la population et la passion

du métier. Il s'agissait également de revoir le processus d'évaluation des tests annuels en privilégiant une notation individuelle basée sur une majorité de critères objectifs. Une révision similaire sera engagée pour la FOBA 2 en 2024 et la FOBA 3 en 2025.

Ce groupe de travail susmentionné s'est réuni à plusieurs reprises permettant ainsi de définir la nouvelle ligne de formation pour les recrues de la FOBA 1 en 2023. Les résultats s'avèrent positifs et les objectifs fixés ont été atteints, que cela soit dans le domaine théorique ou pratique. La moyenne générale obtenue lors des tests annuels FOBA 1 est de 5.28 sur 6.0.

Généralités

La FOBA est formée de 17 cadres ayant pour objectif de transmettre aux recrues et sapeurs les bases nécessaires à leurs futures missions. Les cadres sont les suivants :

Fonction	Nom	Provenance
Chef a.i.	Cap Thierry Grünig	DPS Yvonand
Formateurs	Lt Daniel Hess	DAP Montagny-près-Yverdon
	Four Fabienne Manzi	DPS Yvonand
	Sgt chef Jérémy Brand	DPS Grandson
	Sgt chef Bastien Raymondaz	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt Claudio Rossi	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt Luca Severino	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt Michaël Monney	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt Philippe Sauser	DPS Yvonand

Fonction	Nom	Provenance
Formateurs	Cpl Joey Bossel	DPS Grandson
	Cpl Cédric Favre	DAP Montagny-près-Yverdon
	Cpl Damien Lassueur	DPS Yverdon-les-Bains
	Cpl Frédéric Moret	DPS Yverdon-les-Bains
	Cpl Jules Reymond	DPS Yverdon-les-Bains
	Cpl Damien RoCHAT	DPS Yverdon-les-Bains
	Cpl Fabien Rossé	DPS Yverdon-les-Bains
	Cpl Cyrill Tâche	DPS Yverdon-les-Bains

Au 1^{er} janvier, 51 recrues/sapeurs étaient incorporés dans la FOBA selon la répartition suivante :

Site	FOBA 1	FOBA 2	FOBA 3
G1 Yverdon-les-Bains	11	9	4
C1 Grandson	4	3	4
B1 Yvonand	2	2	2
B2 Concise	1	3	2
Y1 Chavannes-le-Chêne	1		
Y2 Belmont-sur-Yverdon	2		
Y3 Montagny-près-Yverdon	1		
Y4 Bonvillars	0		
Total	22	17	12

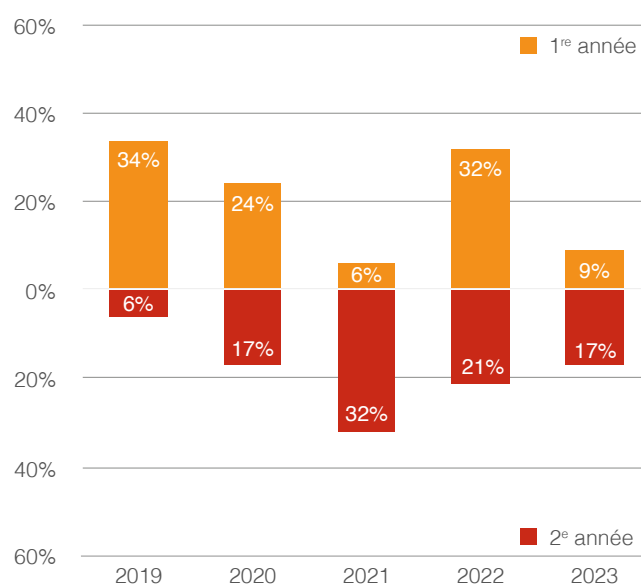
Il convient de préciser que le personnel FOBA 2 et FOBA 3 est incorporé opérationnellement dans un site DPS et astreint au service de permanence.

Pour la seconde fois, la promotion des FOBA 1 et FOBA 2 a été officialisée dans le cadre d'une céré-

monie de promotion qui s'est déroulée, en présence de l'ensemble de l'État-major et des cadres FOBA, le 6 décembre à l'occasion du dernier exercice FOBA.



ÉVOLUTION DES DÉPARTS FOBA EN COURS D'ANNÉE



FOBA 1

Dix exercices, huit soirées et deux samedis complets ont été organisés durant l'année afin de permettre la transmission des bases nécessaires au métier de sapeur-pompier. À l'issue du test annuel qui s'est déroulé le 15 novembre, 20 recrues ont été promues en FOBA 2. Les recrues Edita Muratovic et Philippe Heer du DPS Yverdon-les-Bains ainsi que la recrue Elie Thiery du DPS Grandson se sont particulièrement distinguées en obtenant le meilleur résultat du test avec une note ex æquo de 5.63 sur 6.0.

Une recrue en provenance du SDIS Gros-de-Vaud a intégré la FOBA 1 en cours d'année à la suite de son déménagement sur le territoire du SDIS Nord vaudois. Deux recrues ont démissionné durant l'année, l'une à la suite d'un déménagement hors canton et l'autre dans le cadre d'un changement professionnel, ce qui représente une nette diminution du taux de démission (9% comparé à 32% en 2022).

FOBA 2

Sept exercices, cinq soirées et deux samedis complets ont été organisés afin d'approfondir les bases néces-

saires au métier de sapeur-pompier. À l'issue du test annuel, 14 sapeurs ont été promus en FOBA 3 en 2024. Le meilleur résultat du test a été réalisé par le sapeur Yohan Stauffer du DPS Yverdon-les-Bains avec une note de 5.17 sur 6.0.

Trois sapeurs de provenances diverses ont intégré la FOBA 2 au 1^{er} janvier 2023. Un sapeur en provenance d'un autre SDIS a été intégré au 1^{er} février 2023. Trois démissions sont à déplorer sur l'ensemble de l'année représentant un taux de démission de 17%.

FOBA 3

Deux exercices de consolidation et d'engagement tonne-pompe ainsi qu'un exercice d'initiation à la désincarcération ont été effectués en soirée. Ce sont ainsi 10 sapeurs qui ont terminé leur formation de base au terme du troisième exercice. Trois sapeurs du DPS d'Yverdon-les-Bains ont été intégrés en cours d'année, à la demande du chef formation, afin de renforcer certaines de leurs compétences.

7.3 FORMATION PR

La prescription de service 7.01 PAPP a entièrement été révisée pour devenir l'ordre de service 7.01 *Sélection, formation et évaluation du PAPP*. Il décrit les détails du processus de sélection des porteurs d'appareil de protection respiratoire (PAPP) en complément de l'OS 1.06 *sélection des cadres et des spécialistes*. En outre, il décrit le fil rouge du cursus de formation complémentaire au programme annuel des exercices et le processus

d'intégration. Les objectifs du PAPP sont aussi présentés en détail de même que la question de l'évaluation du PAPP et la reconnaissance de son référentiel de compétences.

La protection respiratoire est formée de 16 cadres ayant pour objectif de transmettre aux PAPP les bases nécessaires à leur mission. Ces cadres sont les suivants :





SAPEURS

Fonction	Nom	Provenance
Chef	Lt instr Marco Cerqueira	DPS Yverdon-les-Bains
Remplaçant	Plt Christophe Porchet	DPS Yvonand
Formateurs	Maj instr Éric Stauffer	DPS Yverdon-les-Bains
	Cap adj Christophe Masson	DPS Yverdon-les-Bains
	Cap Stéfan Dutoit	DPS Yverdon-les-Bains
	Cap Laurent Jaquet	DPS Concise
	Plt Stéphane Frossard	DPS Yvonand
	Plt Stéphane Willommet	DPS Yverdon-les-Bains

Fonction	Nom	Provenance
Formateurs	Lt Paulo Filipe	DPS Yverdon-les-Bains
	Lt instr Michaël Prontera	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt chef Jérémy Brand	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt chef Luis Carlos Gouveia	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt Benjamin Evard	DPS Concise
	Sgt Raphaël Gelinard	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt Michaël Monney	DPS Yverdon-les-Bains
	Sgt Mathieu Sandoz	DPS Yverdon-les-Bains

En 2023, la formation PR a représenté :

Titre	Nombre
Cours de cadres	1
Cursus N PAPR	5
Exercice PR	36
Formation engagement pratique PR	1
Piste PAPR La Rama	2
Séance préposé APR	2
Simulateur incendie La Rama	2
Sortie formateur PR	1
Test de sélection PAPR	2
Total	52

En outre, le personnel PAPR a participé à :

- 28 jours de formation complémentaire aux cours cantonaux,
- 2 jours de formation ou de recyclage pour préposés APR,
- 26 jours de formation spécifique sur les infrastructures souterraines de circulation (tunnels, parking, etc.) à l'International Fire Academy (IFA),

- 2 jours de formation externe (France).

Le nombre de porteurs dans le SDIS NV est stable au 1^{er} janvier 2023 avec 77 porteurs en tenant compte des double-incorporés.

La répartition, par domaine de compétence, est la suivante :

Site/section	Porteur APR	Biologique - chimique	Formateur	Formateur maison de feu	Chef de piste
G1 Yverdon-les-Bains	46	21	11	4	5
C1 Grandson	11		1		
B1 Yvonand	15		2	1	
B2 Concise	5		2		
Total	77	21	16	5	5

Cursus N PAPR

Le cursus N PAPR consiste en une formation spécifique en protection respiratoire à laquelle participent les nouveaux PAPR. Il se déroule sur une année et se compose de cinq modules, dont deux réalisés avant de participer à la première session des exercices PR. Les thèmes traités sont l'organisation du domaine, l'utilisation de l'appareil, l'utilisation du matériel, le travail d'équipe, le travail du surveillant ainsi qu'une introduction à la lance Cobra.

En outre, les nouveaux porteurs suivent durant la même année, le cours cantonal *PR01 Engagement porteur*

APR - base 1 de trois jours et ce n'est qu'après avoir participé au cinquième et dernier module de formation spécifique qu'ils sont déclarés aptes à intervenir en tant que PAPR.

Le test de sélection des nouveaux PAPR a été organisé le 19 septembre. À l'issue de celui-ci, huit nouveaux PAPR ont été retenus. Ils débiteront le cursus N PAPR en 2024. Ce test comprend un chantier endurance, un chantier claustrophobie, un chantier stress sensoriel et un chantier résistance mentale.

Exercices PAPR

Quatre exercices de formation continue ont été organisés sur l'année. Le principe de la permutation est appliqué pour tous les exercices PAPR, ce qui permet de garantir un taux élevé de participation (90% pour l'année 2023) et garantir le bon déroulement de nos exercices. Il est à relever que tout porteur ne participant pas à un exercice est automatiquement suspendu au niveau de l'opérationnel jusqu'à sa prochaine participation à un exercice, une procédure appliquée à 10 reprises en 2023. Les thèmes de formation étaient les suivants :

- Exercice 1: Préparation PAPR pour mission ABC et introduction acronyme PORTE
- Exercice 2: Recherche et sauvetage, engagement BC sur voie ferroviaire
- Exercice 3: Bi-bouteilles
- Exercice 4: Engagement sous forme d'intervention

Formation engagement pratique PR

Le 23 septembre, une délégation de 22 PAPR du SDIS Nord Vaudois s'est rendue pour la deuxième année consécutive au centre de formation à la sécurité Cfs à Büren an der Aare afin d'y suivre une formation sur les feux réels.

La formation a été dispensée par deux instructeurs du centre de formation. Leurs infrastructures de lutte contre les incendies réels ont permis aux PAPR présents d'être confrontés de manière réaliste à la lutte contre les incendies en intérieur. Cet exercice permet également aux porteurs expérimentés de partager leurs connaissances pratiques aux nouveaux porteurs.

Les thèmes traités étaient *recherche et sauvetage, incendie en sous-sol et techniques d'extinction*. La qualité et le niveau de formation étaient élevés. Le fait de pouvoir pratiquer en présence de feu et de fumée réels lors des engagements a été fortement apprécié de l'ensemble des participants. Cette formation devrait être reconduite en 2024.



7.4 AUTO

Généralités

La prescription de service *7.02 formation des conducteurs véhicules légers* a été révisée. Elle décrit les détails du processus de sélection des candidats conducteurs véhicules légers (cond VL) en complément de l'OS *1.06 sélection des cadres et des spécialistes*. En outre, elle présente le fil rouge du cursus de formation de base et de la formation continue et adresse la question de l'autorisation de conduire avec des moyens prioritaires.

La prescription de service *7.03 formation des candidats conducteurs poids lourds* a été revue et entrera en vigueur en 2024. Cette prescription de service couvre le processus complet concernant la formation des candidats conducteurs poids lourds (cond PL) de la demande de permis provisoire jusqu'à l'autorisation de conduire avec moyens prioritaires.

Le processus de validation des nouveaux conducteurs poids lourds à la conduite en moyens prioritaires impose la participation à deux modules de formation spécifiques sur circuit. De plus, un processus de renouvellement pour les conducteurs poids lourds validés depuis plus de 48 mois consistant en un module de refresh a été introduit cette année. Ainsi, cinq conducteurs poids lourds ont été validés à la conduite en moyens prioritaires et neuf autres se sont vu renouveler leur autorisation.

Conducteur véhicules légers

Sur 20 conducteurs véhicules légers, 17 ont été validés à la conduite en moyens prioritaires à la suite de deux modules internes de formation spécifique. Un troisième module spécifiquement dédié à l'utilisation des attelages complètera cette formation spécifique dès 2024. Le test de conduite se déroulant lors du dernier module et validant la conduite en moyens prioritaires sera revu pour évaluer le conducteur de manière objective. Il comprendra une partie théorique et une partie pratique.

Conducteur poids lourds

Au terme du délai de postulation des cadres et spécialistes, 13 candidats ont été retenus et convoqués au test de sélection organisé le 20 septembre. À l'issue de ce test, huit candidats conducteur poids lourds débuteront leur formation théorique et pratique en 2024 pour l'obtention de leurs permis C1/118.

Sept membres du SDIS ont réussi leur examen pratique C1/118 courant 2023. Deux candidats ayant postulé en 2021 et n'ayant pas passé l'examen théorique, se sont vu retirer la spécialisation.

Machiniste échelle automobile

Quatre candidats machinistes échelle automobile ont été validés pour 2024 et suivront un cursus de formation spécifique de neuf modules. Trois nouveaux machinistes ont été formés en 2023. L'effectif actuel de 31 machinistes échelle automobile reste stable.

7.5 FORMATION DES CADRES

Cours cadres

Un cours de cadres a été organisé le 1^{er} avril à Yverdon-les-Bains. Celui-ci a été consacré à la rédaction des rapports d'intervention, l'approche des bases légales liées aux interventions et aux dessins tactiques pour lesquels un jeu de cartes des divers symboles utilisés a spécialement été créé. Ce cours fut l'occasion pour le Maj Marc Dumartheray, Commandant de Police Nord vaudois (PNV), de nous présenter l'organisation structurelle de PNV, les missions qui lui sont confiées ainsi que les mesures de prévention routière et de prévention de la criminalité. Cela a également été l'occasion de faire intervenir le corps de police faune-nature représenté par les gardes-pêche de la région lesquels ont présenté les activités en lien avec la surveillance et la protection des eaux. Septante-deux cadres du SDIS Nord vaudois ont participé à ce cours.

Il convient de noter qu'un cours de cadres interSDIS (avec les SDIS du Grand Nord, *i.e.* Broye-Vully, Sainte-Croix/Pied-de-la-Côte, Haute-Broye, Gros-de-Vaud, Plaine de l'Orbe et Vallorbe-région) a eu lieu à Sainte-Croix, organisé par les collègues du SDIS Sainte-Croix/Pied-de-la-Côte. Il a été consacré à l'éveil tactique de défense contre les hydrocarbures, aux bases légales liées aux

interventions, aux rapports structurés ainsi qu'aux feux de batteries avec un retour d'expérience. Quatre personnes du SDIS Nord vaudois ont pu participer à ce cours.

Cursus chef de groupe

Neuf candidats échelon I ont participé au cursus Chef de groupe traitant des activités de conduite, du rôle et des responsabilités du chef, et de la méthodologie didactique.

Cursus chef d'intervention

Un nouveau cursus chef d'intervention 2023-2024 a démarré en septembre avec 10 candidats (4 du SDIS Broye-Vully, 4 du SDIS Haute-Broye et 2 du SDIS NV).

Trois cadres du DAP ont participé au cursus chef d'intervention DAP de cinq modules traitant :

- Le rôle et les valeurs du chef
- Des activités de conduite
- Des aspects tactico-techniques liés aux interventions
- La mise en situation d'intervention
- La rédaction de rapport et de la fin de l'engagement



Sélection des cadres

Les tests de sélection des cadres échelons I (sous-officier) et II (sous-officier supérieur) ont été menés le 6 novembre. Ce sont ainsi 10 candidats qui ont participé aux tests pour l'échelon I et 4 candidats pour l'échelon II. Finalement, huit candidats ont réussi la sélection pour l'échelon I et trois candidats ont réussi la sélection pour l'échelon II.

Cursus notions d'administration publique

Un nouveau cursus interne intitulé Notions d'administration publique (NAP), destiné aux officiers EM et aux

cadres supérieurs du SDIS, a été élaboré et dispensé, à 13 personnes du SDIS Nord vaudois. Ce cursus se compose de trois modules couvrant les sujets de politiques et institutions, droit et législation, économie publique, management public et politiques publiques. Il permet notamment de mieux comprendre la construction de la Suisse, de son fédéralisme, de la manière dont les institutions politiques fonctionnent et des principes fondamentaux de l'administration publique.

7.6 FORMATION DES SPÉCIALISTES

Véhicule poste de commandement (VPC)

Dans le cadre de la collaboration interSDIS, le VPC a été présenté au personnel du SDIS Broye-Vully le 2 décembre 2023.

La formation des 17 sapeurs à l'aide au commandement (AIC) desservant le VPC comportait 2 modules traitant des thèmes suivants :

- Radio Polycom
- Sauvegarde des documents (FileCloud)
- Feuille journal (mode dégradé)
- Saga Crisis et cartographie
- Écrans TV, eBeam, ordinateur portable
- Engagement du VPC sur une intervention de type FEU 310, feu d'école

Atomique - biologique - chimique (ABC), OFSI et protection respiratoire

Du 23 mai au 8 juin, l'ensemble du personnel DPS a participé à un exercice d'engagement en lien avec les domaines PR, ABC et OFSI sur le site du Quai des ateliers CFF. En outre, le VPC a été engagé à chaque session. Cette formation consistait en un engagement du personnel sur un cas chimique survenu à la suite d'un accident lors de la manutention, sur un quai de chargement ferroviaire, d'une citerne d'alcool isopropylique. Les buts fixés pour cet exercice d'engagement étaient de pouvoir évaluer les participants lors de l'exécution des missions des équipes de sauvetage d'urgence (ESU) et de décontamination d'urgence (EDU), des phases I et II de l'intervention ABC, de la mise en place

de la douche de décontamination, ainsi que de la préparation et du travail du personnel en tenues moyennes et lourdes. La recherche et sauvetage ainsi que la prise de mesures par les équipes de protection respiratoire étaient également testées. Cet exercice d'engagement à grande échelle a permis de relever des points d'amélioration à prendre en considération dans les domaines de la formation protection respiratoire, ABC, OFSI et VPC.

OFSI

Les 34 spécialistes OFSI du DPS d'Yverdon-les-Bains ont participé, en collaboration avec la société Cand-Landi, à l'une des quatre sessions d'exercice d'engagement lors desquelles il s'agissait de procéder au sauvetage d'une personne coincée entre un véhicule rail-route et un heurtoir, sans possibilité de déplacer le véhicule.

Sur proposition de l'ECA, quatre personnes du SDIS Nord vaudois ont eu l'occasion d'effectuer un stage d'une journée avec le train d'extinction et de sauvetage (TES) des CFF à Renens. Ce stage leur a permis de participer à la vie en caserne de même qu'aux diverses

interventions pour lesquelles le TES est mobilisé. Cette expérience sera à nouveau reconduite en 2024.

Antichute

La refonte interne de la spécialisation antichute s'est faite étant donné la complexité de ce domaine. Il est apparu primordial de pouvoir profiter, au sein du SDIS, de personnes extrêmement compétentes en la matière qui pourront superviser d'autres sapeurs et leur transmettre les spécificités de l'antichute en fonction des différents niveaux. Cette restructuration a commencé début 2023 et quatre niveaux de formation ont été définis de manière à former l'entier du personnel DAP et DPS tout en profitant de référents en la matière au sein du SDIS.

Chaque niveau définit la matière théorique et les techniques devant être maîtrisées par le personnel concerné. Cela va de l'installation à la sécurisation, en passant par la supervision d'un dispositif dans le domaine de l'antichute.

Les résultats de cette refonte n'ont que partiellement été mis en application et cette dernière se poursuivra en 2024.

Niveau	FOBA	DAP	DPS	Spécialiste
I	X	X	X	X
II		X	X	X
III			X	X
IV				X





Recyclage BLS /AED

Quarante-six personnes du SDIS ont participé à l'une des cinq sessions internes de recyclage BLS/AED données par trois instructeurs du SDIS NV, reconnus IAS. Le suivi régulier de cette formation permet de renouveler le certificat BLS-AED-SRC des sapeurs et ainsi leur permettre de rester intégrés au réseau *First Responder*.

Deux thèmes ont été traités lors de ce recyclage, à savoir un rappel théorique et pratique de base avec mise en situation de petits cas concrets, suivi d'une introduction théorique et pratique sur la prise en charge des plaies et des fractures.

7.7 INSTRUCTEURS FÉDÉRAUX

Le collège des instructeurs fédéraux est constitué du personnel suivant :

Instructeur	Base	Protection respiratoire	Conduite d'intervention	Chimique	Évènements majeurs
Maj instr Éric Stauffer	☑		☑	☑	☑
Cap adj Christophe Masson	☑	☑	☑		☑
Cap instr Charles-André Paupe	☑		☑		
Plt instr Matthieu Giarodon	☑	☑			
Lt instr Marco Cerqueira	☑				
Lt instr Michaël Prontera	☑				

Les instructeurs du SDIS NV sont très actifs dans les cours cantonaux, notamment en protection respiratoire, tactique, hydraulique, phénomènes thermiques, formation de base, chefs d'intervention, ventilation et entretien du matériel et des APR.

Les Lt instr Marco Cerqueira et Michaël Prontera participeront au cours de formation pour instructeurs en protection respiratoire qui se déroulera à Balsthal (SO) en 2024 en vue de pouvoir former par la suite les sapeurs-pompiers dans ce domaine.

Le Sgt chef Jérémy Brand et le Sgt Michaël Monney ont suivi et réussi les phases I à III du processus de sélection d'instructeur fédéral. Il est prévu qu'ils suivent

le cours de base de l'École suisse d'instructeurs sapeurs-pompiers en 2024 à Couvet (NE), en vue de l'obtention de leur brevet d'instructeur fédéral.

7.8 COURS CANTONAUX ET FÉDÉRAUX

En 2023, le personnel du SDIS a

- suivi avec succès 75 FOAD permettant de participer à certains cours cantonaux
 - effectué 371,5 jours de cours cantonaux pour un total 3'444 heures
 - effectué 9 jours de cours fédéraux ou autres cours organisés à l'extérieur
- selon la répartition suivante :

Types de cours	Nombre de jours
Accidents de petits avions et d'hélicoptères	2,0
Chef VPC	4,0
Chefs de groupes	21,0
Conduite d'intervention - Chef d'intervention	9,0
Conduite d'intervention - Conduite d'un groupe	10,0
Conduite d'intervention - Engagement	3,0
Cours BLS / AED	3,0
Cours chimique - base	4,0
Cours de base rail ISC	6,0
Cours de base route (partie 1) ISC	10,0
Cours de base route (partie 2) ISC	4,0
Cours de répétition rail ISC	2,0
Cours de répétition route ISC	4,0
Engagement porteur APR - base 1	9,0
Engagement porteur APR - base 2	15,0
Engagement porteur APR - perfectionnement	7,0
Feux de cheminées	4,0
Feux de forêt et de végétation	2,0
Formateur de conduite (théorie et pratique)	5,0
Formation conduite route ISC	2,0
Formation de base	42,0
Formation managériale FVSP	3,0
Formation OFSI - stage CFF Intervention (TES)	4,0
Formation routière - Théorie permis C1	10,0
Formation spécifique SP en conduite poids lourds	4,0
Gestion de la relation - module 1	12,0
Gestion de la relation - module 2	9,0
Hydraulique - base	42,0
Hydraulique - Mousse et mouillant	2,0
Hydraulique - planification et engagement	4,0
Hydraulique - tonne-pompe	7,0
Installations techniques bâtiments	6,0
Instructeur BLS / AED	2,0
Journée technique des Commandants	2,0
Journée technique des DPS	5,0
Journée technique des responsables matériel	0,5

Types de cours	Nombre de jours
Maintien de l'ordre	6,0
Opérateur VPC	8,0
PCA ProSDIS	12,0
Phase I Sélection instructeurs	1,5
Phase II Sélection instructeurs	1,5
Phase III Sélection instructeurs	9,0
Pionnier / désincarcération - base	22,0
Pionnier / désincarcération - chef d'intervention	6,0
Préservation des preuves	1,0
Protection respiratoire - Préposé à l'entretien	2,0
Rapport administratif des commandants	2,0
Recyclage Formateur COBRA	2,0
Recyclage référents ProSDIS	1,0
REGA	4,0
Répondant - thème formation cantonal	1,0
Secouriste IAS Niveau I	2,0
Secouriste IAS Niveau II	2,0
Sécurité antichute	2,0
Sécurité antichute - Répondant de la formation antichute - Formation continue	2,0
Séminaire « Interventions »	3,0
Soirée des responsables matériel	1,0
Transmissions	3,0
Véhicules à propulsion alternative	3,0
Ventilation - base	2,0
Ventilation opérationnelle	1,0
Total	380,5





Rédigé par l'État-major du SDIS Nord vaudois
à Yverdon-les-Bains en août 2024

Approuvé par le Comité de direction du SDIS
Nord vaudois en novembre 2024

Impressum

© 2024 SDIS Nord vaudois - F5/6

Icônes : Freepik, Delta-9

Imprimé par : atelier Kinkin, Yverdon-les-Bains

Distribution électronique

Sous-officiers et sapeurs du SDIS

Secrétariat du SDIS

Partenaires du SDIS

Public (via Internet)

Distribution papier

Membres du Conseil intercommunal

Membres du Codir

Officiers du SDIS

Amis du SDIS

Archives du SDIS

SDIS régional du Nord vaudois

Rue de l'Arsenal 8

1400 Yverdon-les-Bains

T 024 423 65 95

info@sdisnv.ch



NORD VAUDOIS

INCENDIE ET SECOURS

TONNE-POMPE
2000 L

122



Belmont-sur-Yverdon



Bioley-Magnoux



Bonvillars



Chamblon



Champagne



Champvent



Chavannes-le-Chêne



Chêne-Pâquier



Cheseaux-Noréaz



Concise



Corcelles-près-Concise



Cronay



Cuarny



Démoret



Donneloye



Épendes



Fiez



Fontaines-sur-Grandson



Giez



Grandson



Mathod



Molondin



Montagny-près-Yverdon



Mutrux



Novalles



Onnens



Orges



Pomy



Provence



Rovray



Suchy



Suscévaz



Treycovagnes



Ursins



Valeyres-sous-Montagny



Valeyres-sous-Ursins



Villars-Épeney



Vugelles-La Mothe



Yverdon-les-Bains



Yvonand

*Notre passion
à votre service!*

